Vol. 3, No 4 — SAMEDI 4 JUILLET 1885 — 5 Cts Le No.

LE COURRIER DE L'OUEST.

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES D'ONTARIO ET DE L'OUEST.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

BUREAUX
12, AVENUE OUELLETTE
Windsor - - - Ont

Rendre le Peuple Meilleur

BUREAUX
56 LARNED St. ET 36 DAVENPORT St.
Détroit - - - Michigan

LE COURRIER DE L'OUEST

Le plus grand journal français de la province d'Ontario, et de l'Ouest des Etats-Unis paraissant tous les samedis avec 12 pages de matières à lire.

ABONNEMENT :

	Canada. Payable d'avance	Etats-Unis. Payable dans le cours de l'année
Un an	$ 1.50	$ 2.00
Six mois	75	1.00
Trois mois	40	50

Pour discontinuer, il faut prévenir par écrit un mois d'avance et payer tous les arrérages, sinon le journal continuera à être envoyé.

Tout trimestre commencé se paye en entier.

L'ABONNEMENT pour la France, la Belgique et la Suisse est de 15 francs par an. Envoyer un mandat de poste.

ANNONCES :

Par ligne, 1ère insertion ..... 10 cts
Insertion suivante, la ligne ..... 5 "

Les avis de décès, naissances, mariages sont gratuits pour nos abonnés.

Pour les annonces de longue durée, demander le tarif

LARGE CIRCULATION

English advertisements translated free of charge

The postmaster is authorised to give information as to our circulation.

Pour toutes informations s'adresser

A. BODARD,
Rédacteur,
DETROIT MICHIGAN.
E. U.

Printing Offices :—Imprimeries.
Détroit Michigan 56 Larned St., et
C. M. ROUSSEAU.
printing office.
WINDSOR, 12 AVENUE OUELLETTE.
Get your printing done at these offices : Impression en tous genres.

LE Roman d'une jeune Fille

Un : "Nou, Monsieu," bien accentué, quoique d'une voix un peu basse, se fit entendre et provoqua dans l'auditoire une sorte de frémissement réprimé néanmoins par la curiosité. Frédéric avait tressailli, et ses regards, qui peignaient un profond étonnement, se fixèrent sur Thérèse qui tenait les siens baissés.

—Remettez-vous, mon enfant, reprit le magistrat avec bonté ; votre trouble a sans doute empêchée de comprendre la question qui vous était adressée.

—Je vous demande pardon, Monsieur, répondit la jeune fille d'une voix plus assurée, je vous ai bien compris ; mais il est inutile maintenant que ce mariage se fasse. Personne ne doutera de votre honnêteté, quand on saura [illegible] pour [illegible] monsieur Frédéric Deconinck, mes parents et moi [illegible] ne [illegible] dérie ici en souriant.

Croyez vous avoir gagné votre cause ? puis je adresser de nouveau à cette aimable enfant la formule solennelle ?

Oui, Monsieur, faites-le, reprit Frédéric avec chaleur, et Thérèse ne voudra pas me faire le mortel chagrin d'un nouveau refus.

Il enregistrait lui sans doute dans les regards de la jeune fille la confirmation de cet espoir, car il répéta en accentuant bien chaque mot :

Thérèse Moser, acceptez-vous pour époux Frédéric Deconinck, ici présent ?

Oh ! oui, Monsieur, répondit cette fois la jeune fille d'un ton qui laissait éclater toute sa joie.

Presque au même instant, elle se sentit pressée dans les bras de son beau-père, qui l'embrassa cordialement ; puis elle courut cacher sa confusion et son bonheur dans le sein de la bonne Mitje, que l'émotion rendait muette : c'était la preuve la plus évidente de son intensité.

Monsieur Deconinck s'était ensuite avancé vers Frédéric, à qui il avait tendu la main de façon à prouver à celui-ci qu'il avait su reconquérir les bonnes grâces et l'affection de son père.

Il nous reste peu de choses à ajouter : Madame Frédéric Deconinck est aujourd'hui l'une des plus aimables jeunes femmes de Dunkerque ; son mari s'est chargé lui-même de terminer l'instruction très-incomplète de la fille du pêcheur Islandais ; la vive et pénétrante intelligence de Thérèse, jointe à l'ardent désir de se rendre plus digne de la tendresse de Frédéric, ont rendu cette élève facile. Monsieur Deconinck aime sa belle-fille de cette affection un peu égoïste des vieillards pour ceux qui savent prévenir tous leurs désirs et embellissent ainsi leurs derniers jours. La douce gaîté de Thérèse a aussi formé cet intérieur, qui autrefois si triste et si sévère, parce que c'est aussi dans son intérieur, dans l'affection qu'elle éprouve tout en l'inspirant, qu'elle a su placer ses principales jouissances.

La famille Moser est toujours la bienvenue chez monsieur Deconinck : il sait que le bon accueil fait à ses parents est pour Thérèse la plus douce récompense des soins dont elle l'entoure.

Et Barbara ? dira-t-on peut-être. Oh ! Barbara s'est bien vite consolée d'un mariage qui rend heureux son cher enfant. Sa protégée d'autrefois, devenue aujourd'hui sa maîtresse, peut seule balancer dans son cœur l'empire souverain de Frédéric ; aussi, n'oserions nous pas affirmer qu'il n'arrive encore fréquemment à la gouvernante, mais dans l'intimité de la cuisine d'appeler l'aimable jeune [illegible] Petite Tréche.

FIN

LA CRIMINALITÉ EN 1883

Le *Journal officiel* vient de publier un rapport adressé par le ministre de la justice au président de la République sur la justice criminelle en France et en Algérie pendant l'année 1883.

Ce rapport constate que les affaires ont été différentes sur [illegible] années dans un autre et 935 [illegible] étaient restées [illegible] tant par la [illegible] que par le domicile.

Profession. — Si l'on distribue les 4,313 accusés en égard à leurs professions en six grands groupes, on relève : 1,549 agriculteurs, 1,272 ouvriers des diverses industries, 619 négociants marchands ou commis, 302 propriétaires, rentiers ou exerçant des professions libérales, 253 domestiques et 35 gens sans aveu ou sans profession connue.

Domicile. — Les accusés n'ayant pas de domicile fixe forment le dixième du total : 434 ; quant à ceux dont le domicile urbain ou rural a été établi, ils sont presque en nombre égal : 1,922 demeurant dans les villes ayant plus de 2,000 habitants agglomérés et 1,957 dans les communes ayant moins de 2,000 âmes. Mais comme la population urbaine ne constitue que le tiers de la population générale, si l'on rapproche chaque classe d'accusés de la population correspondante, on trouve 14 accusés pour 100,000 habitants des villes et 7 seulement pour 100,000 habitants des campagnes.

Instruction. — Sur 4,313 accusés de 1883, on dénombrait 3,587 hommes et 626 femmes. Plus des trois dixièmes de ces dernières, 197 ou 31 p. 100, étaient accusées d'infanticide et un quart, 163 ou 26 p. 100, avaient à répondre de vols qualifiés.

Age. — Le classement, sous le rapport de l'âge de la manière suivante : mineurs de vingt-un ans, 796 ; âgés de vingt et un à vingt-cinq ans, 633 ; de vingt-cinq à trente ans, 727 ; de trente à quarante ans, 677, de quarante à cinquante ans, 624 ; de cinquante à soixante ans, 344 ; de soixante ans et plus, 192.

Etat civil. — On comptait parmi eux : 2,542 célibataires, 1,470 mariés dont 1,137 avaient des enfants, 309 n'en avaient pas, enfin, 247 veufs (dont 212 avec enfants et 35 sans enfants.

Degré d'instruction. — En ce qui touche le degré d'instruction, la répartition se fait ainsi : [illegible] lire et écrire et 1,0 [illegible] une instruction supérieure.

Récidive. — Plus de la moitié des accusés, 2,441 avaient conservé leur domicile d'origine : 93 étaient

En police correctionnelle.

UN CHEVAL VOLÉ ET MANGÉ

Le corps du délit constituant à la charge du coupable la meilleure de toutes les preuves, il n'y a encore, pour celui-ci, qu'un vrai moyen de mettre la justice hors d'état de fournir cette preuve.

Le susdit moyen, nous le connaîtrons tout à l'heure.

Colardon, qui l'a employé, est devant la police correctionnelle pour abus de confiance, dégâts sur la propriété d'autrui et outrages à des gendarmes.

M. le Président. — Vous étiez un assez grand nombre d'individus, douze, quatorze, on ne sait au juste le nombre, chez une vieille marchande de vins sur la route de Bagnolet : vous dînez joyeusement, et joyeusement, que vous et votre société [illegible] particulièrement [illegible] les autres ; seulement, supportant moins bien la boisson...

M. le Président.—Oui, bref, votre gaieté à tous consistait

écasser les plats, les assiettes, et les bouteilles.

Le prévenu. — Elles étaient vides.

M. le président.—Je pense bien, tant qu'elles étaient pleines, il n'y avait pas de danger. La marchande de vins, voyant que tout son établissement allait y passer, a envoyé chercher les gendarmes ; vos camarades alors ont pris la fuite...

Le prévenu.— Moi pas.

M. le président.— Parce que vous ne pouviez pas vous tenir, et par conséquent vous sauver. Les gendarmes arrivés, vous les avez outragés.

Le prévenu.— [illegible] qui est de ça, étant en ribote, je ne dirai pas, je ne me rappelle pas très clair.

M. le Président. — Mais il y a à votre charge un fait plus grave ; vous avez détourné les harnais prêtés par le sieur Mulotier ; vous lui avez dit que vous aviez à déménager votre mère qui quittait Paris pour aller habiter la banlieue, et que le cheval était pour être attelé à une tapissière. Bref, Mulotier qui vous connaissait, vous a loué un cheval tout harnaché, et ce cheval vous ne l'avez pas ramené ; qu'en avez vous fait ?

Le prévenu. — Un accident ; il s'est noyé.

M. le président.— Noyé ! où ?

Le prévenu.— Il est tombé dans la Marne.

M. le président.— Oui, vous avez déclaré cela ; on a cherché à l'endroit désigné par vous, et on n'a pas trouvé le cheval.

Le prévenu.— Le courant l'aura emporté.

Un gendarme est entendu. Au moment où nous arrivions, mes collègues et moi, dit-il, ce particulier était en train d'avaler un grand verre plein à ras bords.

Le prévenu.— Quand mon verre est plein, je le vide.

Le gendarme.— Qui et quand il est vide...

Le prévenu.— Quand il est vide je le plains.

Le gendarme.— Alors, il se met à nous emberlificoter sur la gendarmerie...

Le prévenu.— J'ai seulement dit que l'institution de la gendarmerie n'était pas faite pour la chose des bouteilles cassées chez un marchand de vins, que ça ne regarde pas les gendarmes.

Le gendarme.— C'est une utopie.

Le prévenu (surpris).— Une autre toupie ? (Rires). Quelle toupie ?

M. le président (au gendarme). — Enfin, il vous a [illegible] tés de l'andores, que nous l'empoisonnions avec nos bottes ; enfin, un tas de choses.

La marchande de vins est entendue et fait connaître les dégâts causés dans son établissement par le prévenu et ses camarades.

M. le président.— Avez-vous au moins été payée de votre dîner ?

Le témoin. — J'en suis pour seize litres et mon feu et ma peine.

M. le président. — Eh bien, et la cuisine ?

Le témoin.— Ils avaient apporté leur viande, au moins vingt-cinq livres, des meilleurs morceaux : le filet, la culotte ils avaient aussi apporté six pains de quatre livres ; je n'ai eu qu'à leur faire leur entrée viande.

M. le président (au prévenu).— D'où venait cette viande ? Vous l'aviez volé ?

Le prévenu.— Non monsieur.

M. le président.— Alors, où l'aviez-vous achetée ?

Le prévenu.— Chez un boucher.

M. le Président.— Quel boucher, où demeure-t-il ?

Le prévenu.— Je ne me rappelle pas.

M. le président. — Allons donc ! vous avez volé cette viande ; vous aggravez votre situation.

Le prévenu.— Eh bien, écoutez, mon président, je vas vous dire la vérité : c'est le cheval.

M. le président.— Le cheval que vous avez loué ?

Le prévenu.— Vrai d'honneur ça l'était ! le reste, nous l'avons jeté dans la Marne.

M. le président.— Et les harnais, qu'en avez-vous fait ?

Le prévenu.— Les harnais ? Mes camarades et moi nous nous en avons fait des bretelles.

Le tribunal condamne cet hippophage à quatre mois de prison.

Tel est le moyen de faire disparaître le corps du délit ; espérons que MM. les assassins ne l'emploieront pas pour soustraire leurs victimes aux investigations de la justice.

PROVINCE D'ONTARIO

Detroit Michigan

Une dépêche de Winnipeg nous apprend la mort de Mde Riel, mère de Louis Riel, le chef des insurgés Métis.

—ooo—

LES FAILLITES.

Il y a eu la semaine dernière, aux Etats-Unis, 185 faillites, et 22 en Canada. La semaine d'avant, il y en avait eu 224 dans les deux pays. Si on excepte la région de l'Océan Pacifique, il y eu diminution sensible et durable [illegible] faillites.

—ooo—

Le concours de Wimbledon.

A raison de la maladie assez grave de l'un des membres de sa famille, le lieutenant-colonel Landry a dû décliner l'honneur [illegible] de Wimbledon.

L'officier chargé de le remplacer est le lieutenant-colonel Rose, des gardes à pied du gouverneur-général.

Le départ du détachement a lieu, samedi prochain, par le *Parisian*.

—oOo—

Les Ouvriers Italiens.

DENUEMENT COMPLET.

ILS RETOURNENT A MONTREAL.

Nous avons signalé, il y a quelques jours, le mécontentement des ouvriers italiens venus dans notre ville pour travailler sur le chemin de fer de Québec au Lac St Jean.

Ces Italiens sont retournés à Montreal, dimanche dernier, dans un état de dénuement complet.

Ils ont été contraints d'implorer la charité des passants pour ne point périr de faim.

Un des reporters de *La Presse* a obtenu les renseignements suivants de l'interprète de ces étranges voyageurs :

M. Jean Mathieu, français, né à Bordeaux, a été engagé par MM. Henry Lauder et Cie, directeurs d'un bureau de placement, 18, rue Greenwich, New-York, en qualité d'interprète. Il parle anglais, français, italien, espagnol.

La maison Tander a enrôlé, il y a quinze jour, 103 Italiens pour aller travailler au chemin de fer du Lac St. Jean à raison de $1,50 par jour. Ils ont accepté cette offre et sont partis, lundi soir, de New York, sous la conduite de M. Mathieu. Ils sont arrivés à destination, mercredi soir.

M. Boemer, entrepreneur de la ligne, a dit qu'il ne pouvait pas leur donner le prix que M. Tander leur avait promis et que jamais lui n'avait pris pareil engagement, mais qu'il pourrait leur donner $1,20 par jour, quand les autres ouvriers n'ont que 80 cts.

Les Italiens refusèrent de travailler à aucun prix, attendu, disent-ils alors, qu'il y avait trop de moucher et de moustiques et qu'ils ne voulaient pas mourir.

En vain M. Mathieu fit-il tous les efforts possibles pour les décider, à se mettre à l'ouvrage, il dut céder devant leur obstination et dépensa $30 pour les ramener à Québec.

Ayant entendu dire qu'il y avait de l'ouvrage à Cornwall, il se décida à partir pour Montréal dans l'espoir de trouver ici un moyen quelconque pour les transporter à cet endroit.

Arrivés hier matin à la gare du Pacifique, ces malheureux ont gîté pendant toute la journée et toute la nuit, comme nous disions ce matin.

Aujourd'hui on a pu en voir couchés un peu partout, dans les corridors de la station centrale, du Palais de justice et aux abords du marché Bonsecours.

Tous demandaient le consul italien, requête difficile à recevoir, puisqu'il n'y a plus de consul d'Italie à Montréal depuis le départ de M. Gianelli pour Toronto.

Le CARDINAL PITRA

Voici une assez singulière dépêche qui est adressée à la presse anglaise :

Rome, 22.—En réponse au manifeste lancé par le Cardinal Pitra, à l'appui des catholiques intransigeants des divers pays, prétendant que l'Eglise va périr sous les papes actuels, comparativement aux autres papes, Léon XIII a écrit au cardinal Guibert une lettre, affirmant son droit de maintenir l'obéissance au pape régnant. Cette lettre a créé une grande sensation.

Le cardinal Pitra a écrit au Pape une lettre de soumission. La presse libérale a accueilli la lettre du Pape très favorablement.

—ooo—

ACTION EN DOMMAGES.

M. Z. Renaud, avocat, a pris une action en dommages au nom de M. J.-B. Julien, marchand de la Pointe St Charles, au montant de $3000, contre M. N. Gagnon & Frère de la *Standard monetary reference guide* à propos d'un rapport de M. Gagnon disant que M. Julien commençait à 25c dans la piastre.

—ooo—

GORDON SERAIT-IL VIVANT ?

Rome 22. Des officiers venant des quartiers militaires de la mer Rouge, disent que Mussedugalla Bey, ex gouverneur de la Haute Egypte, a reçu un message annonçant [illegible] qui a passé trois mois chez le Mahdi après la prise de Khartoum. Il dit que le Mahdi garde Gordon en secret.

Il faurait trouvé grièvement blessé. Cette histoire est datée de Massouah et forme le sujet d'une dépêche officielle.

VARIÉTÉS.

Le Figaro publie une vieille anecdote sur Victor Hugo.

La reine était en voyage dans le midi de la France. Un habitant de la ville où elle devait arriver vint annoncer à l'aubergiste que le voyageur qui est arrivé le matin chez lui est l'auteur de *Notre Dame de Paris*.

—Comment fait-on, s'écria notre aubergiste, le pauvre homme a les yeux démesurément ouverts, ce pauvre architecte est encore vivant !

Guibollard s'est abonné à un journal de province ; il a des intérêts dans le pays.

On lui demandait si c'était un journal quotidien ?

—Il ne paraît que le dimanche, répondit Guibollard, mais il est quotidien par le format.

MENSONGES SUR HUGO

Dans un article du *Nouvelliste du Var*, M. A. Berende détruit quelques légendes :

LUI-MÊME

Lui-même a marqué la date de sa naissance dans deux vers célèbres. Ce siècle avait deux ans, Rome remplaçait Sparte.

Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte.

Ce qui suit est moins exact : il ajoute en effet qu'il naquit d'un père soldat—ce qui est vrai,—et d'une mère vendéenne,—ce qui ne l'est pas. Les jouraeaux qui, se répétant les uns les autres, prétendent depuis trois jours que la mère de Victor Hugo avait participé à l'héroïque soulèvement de la Vendée et avait dû errer dans les bois avec Mmes de La Rochejaquelin et de Bonchamps, sont mal informés. Elle était de Nantes et s'appelait Mlle Trébuchet. Il est même probable qu'elle ne sympathisait pas avec les Vendéens, qui combattaient pour la religion autant que pour le roi. Elle n'épousa en effet l'officier de l'armée républicaine que devant l'officier de l'état civil. Il ne fut pas célébré de mariage religieux ni alors ni plus tard. Une vendéenne n'aurait pas consenti à contracter ce mariage républicain.

L'ÉDUCATION DE HUGO

L'éducation qu'elle donna à son fils ne fut pas non plus celle qu'il aurait reçue d'une véritable vendéenne. C'est dans l'ignoble roman : *La Religieuse*, de Diderot, qu'elle lui apprit à lire, et plus tard, c'est à un prêtre jure, qui avait épousé sa servante, l'ex-abbé Rivière, qu'elle confia le soin de l'instruire. C'est de cette éducation que Victor Hugo a dit cependant plus tard, dans ses *Actes et Paroles*, afin de se faire pardonner par les révolutionnaires et les francs maçons le royalisme de sa jeunesse, "qu'on avait courbé son enfance sous le joug d'une étroite et obscure éducation de caste et de clergé." On ne se moque pas de la vérité avec plus de sansfaçon !

PAS BAPTISÉ

Aussi, le jeune Victor Hugo, qui paraît n'avoir jamais été baptisé—son acte de baptême n'était du moins inscrit, dans les registres d'aucune des paroisses de Besançon,—avait-il eu fond des opinions voltairiennes, lorsqu'il débuta dans les lettres, dans la poésie, par des coups d'éclat, par des coups de maître, par trois magnifiques odes : *les Vierges de Verdun*, *Moïse sur le Nil* et la *Statue d'Henri IV*, qui couronné l'Académie des Jeux-Floraux de Toulouse et qui le rendirent célèbre à dix-huit ans. Il serait facile en effet de relever les traces de son scepticisme religieux dans le journal le *Conservateur littéraire*, qu'il publia alors avec son frère aîné, un poète lui aussi, qui est mort plus de vingt ans après dans la maison d'aliénés de Charenton, où nous avons eu l'occasion de l'apercevoir plusieurs fois toujours seul, toujours les yeux en pleurs, en proie à des accès de mélancolie [illegible]

[illegible] bien entendu, sans la responsabilité de leur auteur. Le fait que Victor Hugo n'aurait pas été baptisé nous paraît surtout difficile à admettre, d'autant plus que Hugo se confessa assez longtemps à L. de Lamennais. Mais tous les autres renseignements paraissent fondés.

Cette conversion de circonstance expliquait bien des choses. Victor Hugo a commencé à être royaliste parce qu'il est venu à l'époque où Chateaubriand, Lamennais, Bonald défendaient cette cause avec un incomparable éclat.

SON RÊVE EXTRÊME CIVILISÉ

Des désenchantements survinrent ensuite du parti royaliste et Victor Hugo, du terrain à l'opposition libérale. Victor Hugo présenta sa victime et se prépara à subir le sort qui l'attendait. Entre temps il publia *Cromwell*, un drame injouable [illegible] le lendemain de cette publication qu'il *fit entrer sur le pied militaire*. Deux ans après parut *Hernani*, un [illegible] et éclatante victoire.

TOUJOURS AVEUGLE

La renommée littéraire ne vint pas à Hugo et il fut [illegible] à tout prix jusqu'au ridicule. En 1845 il pensait à se faire donner un titre par la France.

L'ÉVÉNEMENT

Puis il changea encore, siégea comme député, à la droite de l'assemblée constituante, repoussa lors du vote de la constitution, le amendement Grévy qui supprimait le Président de la République. Victor Hugo en voulait surtout à [illegible] le prince Louis Napoléon. Il fonda pour le soutenir *l'Evénement* que dirigeaient ses deux fils, mais il avait stipulé en retour qu'on le nommerait ministre de l'instruction publique.

NOUVELLE ÉVOLUTION

On sait le nombre que Victor Hugo tourna à gauche. Son journal qui faisait de l'opposition sous l'empire fut accablé de procès. Victor Hugo fut proscrit.

LE VICOMTE HUGO

Quelques journaux prétendent que Victor Hugo tiendrait le titre de Vicomte du son père fait comte par l'empereur.

D'autres disent qu'il le tenait de la Restauration ; il l'aurait reçu de Charles X en récompense de son ode du Sacre. Il en est enfin qui se bornent à affirmer que Victor Hugo appartenait à une famille ennoblie dès le XIV siècle.

Ce sont là autant d'erreurs. L'empereur Napoléon ne fit pas comte le père et Charles X ne fit pas comte son fils. Hugo au XIV siècle c'est une fable imaginée par Victor Hugo, lorsqu'il fut nommé pair de France par Louis-Philippe.

A cette époque, il éprouva le besoin de se gentilhommiser et quelqu'un de ses amis lui ayant signalé l'existence il y a quatre siècles d'un certain soldat Hugo, chanoine en Lorraine, il en fit un de ses ancêtres. C'est très sérieusement que dans un de ses livres il s'attribua cette généalogie en 1843 pour donner une sorte de légitimité au titre de comte qu'il prit alors. La vérité est que son père soldat de fortune était le fils d'un simple menuisier de Nancy, qui il n'était jamais venu dans la pensée de se croire noble. Cet aïeul lui en vaut bien un autre du reste et Victor Hugo eut le tort de le renier. Plus son origine était modeste plus elle rehaussait sa gloire. Victor Hugo avait d'ailleurs renoncé au titre de vicomte depuis qu'il s'était fait républicain.

Le général Hugo avait été fait par Joseph Bonaparte, comte de Cifuentes et baron de Siguenza. Mais il n'était comte et baron qu'en Espagne.

Voilà bien des petits côtés du grand homme qui vient de disparaître. On connaîtra mieux les faits et lira toujours ses premières pages.

Ah ! que ne s'en est-il tenu aux inspirations premières ! Pourquoi est-il ambitionné, lui, le chantre de l'idéal, le rôle d'un Gambetta ou d'un Ferry ? Pourquoi l'orgueil l'a-t-il aveuglé à la politique l'a-t-elle [illegible] — Un vieux libéral [illegible] que pour outrager et provoquer les catholiques, mais quand il s'est agi d'asseoir quelqu'un au fauteuil de la présidence de la République, c'est un Grévy qu'on lui a préféré.

LE CLERC.

La Situation en Angleterre.

Londres 25 juin — Les libéraux sont satisfaits de la correspondance de M. Gladstone. Ces radicaux prétendent qu'elle leur laisse pleine liberté d'action.

Le *Times*, parlant de la correspondance échangée entre Lord Salisbury et M. Gladstone, se demande pourquoi on a fait tant de cérémonies diplomatiques pour en arriver à l'objet en vue.

Dublin 25 juin — Le *Freeman's journal* approuve la nomination de Lord Carnarvon comme vice-roi d'Irlande. Il dit que, s'il abandonne le système adopté par Lord Spencer, le nouveau vice-roi pourra devenir populaire.

Londres 25 juin—La reine a conféré l'ordre de la jarretière au comte de Kimberley, et la Grande Croix de l'ordre du Bain aux vicomtes Eversley et Sherbrooke. M. Hamilton (secrétaire de M. Gladstone) a été fait compagnon de l'ordre du Bain. Sir Harry Verney et sir Arthur Otway, membres du Parlement, ont été nommés membres du Conseil Privé. Sir Nathaniel Rothschild, sir Evelyn Baring et John Morley seront élevés à la pairie.

Il doit pour accorder une pension à la princesse Béatrice, a reçu la sanction de la Reine, ainsi que plusieurs autres bills.

Sir Henry Drummond Wolff doit aller en Egypte, en mission spéciale.

Le marquis de Salisbury a été accueilli par de chaleureux applaudissements, quand il est entré à la chambre des Lords, aujourd'hui.

Grande démonstration

25me ANNIVERSAIRE

Trois-Rivières, 25 juin. — Le deuxième jour des démonstrations ayant pour but de célébrer le 25ème anniversaire de la fondation du séminaire des Trois-Rivières a eu un plein succès.

La journée s'est ouverte par une grande messe chantée à huit heures par sa Grandeur Mgr Laflèche, assisté de deux prêtres, anciens élèves de la maison. Le sermon de circonstance a été prêché par le Révd. Père A. Larue, Jésuite, aussi ancien élève du Séminaire. Le chant et la musique ont été superbes.

A midi, il y a eu banquet de 500 couverts, auquel ont présidé la gaieté la plus franche et un entrain général. On était heureux de se revoir et de se raconter les mille et un incidents de la vie de collège qui restent toujours si profondément gravés dans l'esprit. Il y a eu force discours, cela va sans dire, quelques-uns marqués au bon coin et vivement applaudis.

Ce soir, il y aura une grande soirée dramatique et musicale au Séminaire, précédant la distribution solennelle des prix. Anciens élèves et élèves actuels de l'institution fraternisent cordialement et ces derniers saluent avec joie l'ouverture des vacances, marquée cette année par des démonstrations d'un éclat inaccoutumé.

ENTRE DEUX MINISTRES.

On raconte que pendant que les deux ministres anglais attendaient, il y a quelques jours, le train pour aller à Windsor, le prince de Galles entra dans le gare et s'assit entre Gladstone et Childers.

Il causa avec eux, au grand plaisir de la foule.

NAUFRAGE.

Madrid, 25 juin — Le steamer *Italie*, est venu frapper la Pointe-aux-Moutons, près de Lomas, vendredi, et a sombré 15 minutes après. Sur les 134 passagers, soixante-cinq seulement [illegible] l'équipage, comptant treize survivants du sinistre; c'était à trente milles au sud de Prisco. Le même vaisseau trouva le soir 31 autres naufragés, dans la baie de Salinas; on envoya des chaloupes pour les amener à bord, mais le capitaine de l'*Italie* refusa le secours offert.

M. Lesage, député de Dorchester, doit demander, paraît-il, qu'une nouvelle exploration soit faite par la vallée de l'Etchemin, pour le passage de la ligne courte.

LES GRITS.

Les dépêches du Nord-Ouest confirment la rumeur que Louis Riel a été poussé à prendre les armes par les grits de Prince-Albert.

Il est de plus certain que ces traîtres ont abandonné les métis à leur sort, après les avoir lancés à la bataille et leur avoir fourni de l'argent et des armes.

A SAINT-HYACINTHE.

La Saint-Jean-Baptiste a été célébrée, à Saint-Hyacinthe, avec beaucoup d'éclat.

La procession comprenait quinze chars allégoriques.

Après la procession, il y eut discours à l'hôtel-de-ville.

Le feu d'artifice a été remis à lundi à cause du vent.

LE RAPATRIEMENT

M. Bain, de Wentworth, a demandé à la Chambre si le rapatriement des Canadiens-français se poursuivait avec succès.

M. Chapleau a répondu que les Canadiens-français qui se rapatriaient étaient surtout ceux de l'Ouest.

M. Waddington ambassadeur de France à Londres a donné mercredi soir un grand bal auquel assistaient le prince et la princesse de Galles et les notabilités de la haute société.

Le général Grant est presque mourant.

DISTINCTIONS

La reine Victoria, a conféré l'ordre de la jarretière au comte de Kimberly et la grande croix de l'ordre du Bain aux vicomtes Eversley et Sherbrooke.

Sa Majesté a fait Hamilton, secrétaire privé de Gladstone, compagnon de l'ordre du Bain.

L'Impartial de Longueuil a publié un superbe numéro à l'occasion des fêtes de la St Jean-Baptiste.

UNE PROCLAMATION.

Le Caire, 25 juin—Le Mahdi a lancé 12 proclamations dans lesquelles il enjoint de massacrer tous les étrangers qui ne voudront pas se faire musulmans.

SIR LEONARD TILLEY.

Londres 23 juin.—Sir Leonard Tilley partira pour le Canada, le 9 juillet. Sa santé est beaucoup améliorée.

LE PRINCE HÉRITIER D'ALLEMAGNE

L'indisposition de l'empereur Guillaume, que l'on a beaucoup exagéré, mais surtout son grand âge, porte l'attention sur son fils, le prince héritier d'Allemagne, Frédéric-Guillaume.

Quand les Allemands voient Frédéric-Guillaume à la tête de son état major, ils lui donnent le nom de Dieu père. Le prince est, en effet, le plus beau spécimen de l'homme, la perfection du type militaire par sa magnifique prestance.

Il est chef du régiment de grenadiers de Silésie No 11, du régiment de l'infanterie de Westphalie No 53, du régiment [illegible] No 111, et des dragons de Silésie No 8.

Il est décoré de l'Aigle noir, chevalier de l'Annonciade, de la Toison d'or, de Saint-André, qui remplace tous les ordres chevaleresques de Russie. Il est décoré aussi de l'ordre russe de Saint-Georges de première classe, qui n'est donné que sur le champ de bataille. Il a soixante-onze grand'croix, parmi lesquelles la grand'croix de l'Aigle rouge, de l'ordre de la Couronne et de la Légion d'honneur de France.

Il est président de la commission pour la défense du territoire allemand, inspecteur général de l'armée, chargé de la quatrième inspection.

On a fait courir les bruits les plus étranges sur ses sentiments politiques. On en a même fait un ennemi du grand chancelier, et on s'est persuadé que, à son avènement au trône impérial, il changerait de fond en comble sa politique. Il n'en est rien. Le prince fait le plus grand cas de M. de Bismarck et ne pourrait pas suivre une autre politique que la sienne, qui est la politique de l'Allemagne. Il se peut bien qu'il ne soit pas d'accord avec lui sur certains détails; mais il comprend que les grandes lignes par lui tracées sont les seules qu'il faille suivre dans l'intérêt national. Le prince de Bismarck sera, tant qu'il vivra, le bras droit des empereurs allemands.

Le prince de Bismarck, de son côté, fait le plus grand cas du prince héritier. Il le voit souvent et dans les circonstances les plus importantes il s'empresse de le consulter.

Le prince joue par là un rôle très important, sans que personne s'en doute. Très respectueux de l'autorité de son père, l'empereur, il ne se met jamais en avant pour faire valoir ses opinions personnelles.

La politique inaugurée par M. de Bismarck à l'égard de la France, politique de paix et d'entente, a trouvé en lui un des plus chauds partisans. Il partage en cela les sentiments de l'aristocratie et des personnes les plus éclairées de l'empire, et surtout de Berlin. Il serait heureux de pouvoir passer, comme le fait souvent sa femme, quelque temps, tous les ans, en France; mais il craint que sa présence ne soit une occasion de contestation.

Il a vu avec plaisir la cessation de la persécution religieuse. Les lois du Kulturkampf lui avaient paru excessives, et il n'a pas peu contribué, indirectement, à les faire modifier.

Dans le différend anglo-russe, il a joué le rôle de pacificateur, suivant en cela son esprit de modération, l'influence de sa femme, sœur du prince de Galles.

***

Très populaire dans l'armée pour ses brillantes qualités, le prince est aussi l'homme le plus populaire de Berlin pour ses manières et son esprit primesautier. On cite partout ses mots et ses reparties. Il connaît tout le monde sans distinction de [illegible]

Il [illegible] chez lui les artistes, les littérateurs, les savants, même ceux qui sont ses adversaires les plus acharnés en politique, tels le docteur Virchow et Mommsen. Sa femme, la princesse Victoria, est un [illegible] elle aime la peinture, favorise les beaux-arts, et elle fait de la peinture, laissant à l'Impératrice le privilège ou, pour mieux dire, le monopole des œuvres de charité et de bienfaisance, elle a pris sous sa protection tout ce qui a rapport aux arts et aux artistes, à l'industrie et aux œuvres industrielles.

C'est elle qui a le plus contribué à la fondation du musée des arts décoratifs. Les écoles industrielles, les sociétés littéraires, artistiques et les œuvres qui en dépendent sont sous son patronage.

Les futurs souverains d'Allemagne habitent le Kronprinzliche Palast, qui est à côté du palais impérial. Plus grand et plus beau que l'autre, ce palais est rempli d'objets d'art de toute nature. Sa collection de tableaux anciens et modernes est des plus belles. C'est la princesse à qui on doit, en grande partie, les plus belles acquisitions. Elle est en cela secondée par son premier chambellan, le comte de Seckendorf, qui est aussi un artiste et un connaisseur. Il est actuellement à Paris, pour visiter le Salon et faire de très importantes acquisitions.

Dans ce magnifique palais, le prince Frédéric-Guillaume, avec sa famille, mène une vie des plus simples et des mieux remplies.

Les prince et la princesse prennent une grande joie à l'éducation intellectuelle et morale de leurs enfants.

Ils ont six enfants vivants:

Le fils aîné, le prince, Guillaume-marie à la fille de feu le duc du Schleswig-Holstein, est chef de bataillon au premier régiment d'infanterie de la garde. Il est très populaire et on le considère comme un militaire d'un grand avenir. Il est déjà père de trois enfants.

La fille aînée est mariée au prince de Saxe-Meiningen, qui est commandant au grand état-major. Le prince et sa femme viennent tous les ans à Paris pour se rendre à Cannes.

Le fils cadet est dans la marine. Il est lieutenant de vaisseau, attaché au port de Kiel. Il vient de faire un long voyage dans les mers du Sud.

Les trois filles cadettes sont: la princesse Victoria, qui a dix-neuf ans; la princesse Sophie, qui en a quinze; et la princesse Marguerite, âgée de treize ans.

Au contraire de l'Empereur, qui aiment beaucoup l'Opéra et les ballets, le prince et la princesse vont presque tous les soirs à la comédie.

Le prince se couche de bonne heure et, le matin, est sur pied de cinq à six heures, toujours très occupé par les fonctions multiples qui lui ont été confiées. Il aime beaucoup les voyages. Il va souvent en Angleterre, en Russie, en Suisse; mais préfère l'Italie à tous ces pays. Tout le monde sait sa grande amitié pour la maison de Savoie, et son affection fraternelle pour la reine Marguerite.

UNE CURIEUSE PIÈCE.

Un français qui réside à Montréal vient d'adresser une requête au gouvernement de son pays au sujet d'une certaine décoration octroyée à M. L. A. Senécal.

La requête est conçue dans les termes suivants:

Monsieur le Président,

Messieurs les membres du corps législatif,

Paris

Le soussigné, Alphonse Auguste Tremblay, citoyen français, né à Paris le 30 juillet 1844, électeur à Vernouil (Seine et Oise) résidant au Canada depuis juin 1881, à Berthier en haut, où il est venu pour installer une sucrerie de betteraves, en vertu d'un contrat passé avec la société Union Sucrière franco-canadienne.

A l'honneur de soumettre à votre approbation la proposition ci-dessous:

Vu la nomination de M. Louis Adélard Sénécal, sujet anglais, résidant à Montréal (Canada), au grade de Commandeur dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur nomination faite le 12 juillet 1883.

Le soussigné propose:

Qu'une enquête soit faite pour connaître les personnages officiels qui ont signé, appuyé et présenté la demande, et les motifs ou états de services allégués.

Le pétitionnaire se rendra, devant la Commission d'Enquête au premier appel, si besoin pour expliquer les raisons de la dite proposition.

Il vous prie, Monsieur le Président, et Messieurs les députés, d'agréer l'assurance de son plus profond respect.

A. TREMBLAY.

Berthier en haut 10 juin 1885.

JOURNALISTE DÉVOUÉ

Le correspondant du *New York Herald* à Londres a fait un voyage en Espagne pour y étudier le choléra, et comme il le dit dans sa dépêche, il s'est soumis à l'inoculation au bacille spécifique "dans l'intérêt du *Herald*, du public et de la science."

Il serait difficile de pousser plus loin le dévouement à son journal.

Trois femmes vont être candidats aux prochaines élections anglaises; une radicale et une conservatrice en Angleterre, et une autonomiste en Irlande.

Le parlement a voté les crédits demandés pour le département de la milice.

L'élection du révd. M. Walsh, à l'archevêché de Dublin, a donné lieu à des réjouissances publiques, à Dublin et à Newry.

Dans la Capitale.

A la fête de St-Jean-Baptiste à Ottawa il y avait des délégués des sociétés St-Jean-Baptiste de Montréal, Cornwall, Prescott, Essex, Oswego, N. Y., Battleford, T. N. O., Winnipeg, Sherbrooke, Trois-Rivières, St-Hyacinthe, Lawrence, Mass., Montreello et Clarence Creek.

Contrefaçon

—On a présenté, hier matin, à la Banque Nationale, un billet contrefait de $[illegible].

Ce billet portait le No. de la présente émission en date du 1er juin 188[illegible].

Les chiffres étaient peints au rouge.

Ce billet porte la photographie de Lord Dufferin, mais elle est faite avec assez peu de soin et les chiffres sont un peu pâles.

Course

—La course en yacht du Club de Yacht de Québec, qui doit avoir lieu le premier juillet, promet d'être splendide. Les prix seront chaudement disputés; une douzaine de yachts prendront part à la course.

Horrible accident

Un jeune homme du nom de Louis Labelle travaillait mercredi au déchargement du steamer "Lake Huron," de la ligne Beaver, et se tenait dans la cale lorsqu'une longue baguette de fer de seize pieds environ et d'un pouce d'épaisseur s'échappa d'un panier que la poulie avait déjà monté jusqu'au pont extérieur et lui tomba sur la tête.

La baguette, partie d'une hauteur de 35 pieds, traversa le crâne du malheureux ouvrier, et, sortant par la joue gauche, s'enfonça profondément dans le plancher. La [illegible] était [illegible] sur place.

[illegible]

N-D. [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible]

[illegible] [illegible]

[

DE TOUT UN PEU.

LES ENSEIGNES.

Au moyen âge, certains tavernier faisaient des rébus et des calembours avec les choses saintes. Le *Signe de la Croix*, par exemple, est une vieille enseigne qui s'indiquait par un rébus où figuraient un cygne et une croix.

Voici, à ce sujet, un fait que raconte M. de Blavignac, dans son livre l'*Histoire des Enseignes* :

" Tout récemment, en 1801, dit-il, s'est passé à Einsiedeln, dans le canton de Schwytz, le fait que voici : Un cabaret de cette localité portait l'enseigne : *A la mère de Dieu*. Or, comme le tenancier connaît l'état de bouteilles contenants, au lieu de la désigner par son nom de famille avancé près du singulier habitude de l'appeler le *boucher de la Mère de Dieu*, de quoi les magistrats, s'offusquant, ont donné l'ordre de faire fermer l'établissement de gré ou de force.

" Depuis la fameuse comète de 1811, bien des hôtelleries ont pris cet astre pour enseigne, et Blavignac a copié ces vers, au-dessous de l'une d'elles :

Ceux qui dize que le vin fait du mal
Ont encor de fier-à animal.

" La concurrence, qu'on dit être l'âme du commerce, se mêle de la partie à propos de l'enseigne : *Au Cœur de la Vote* ; en voici un nouvel échantillon mieux trouvé. Un hôtelier ayant pris pour enseigne : *A la bonne grive*, un rival, qui vint se placer près de lui, fit écrire au-dessous de son oiseau :

A Bonne grive,
L'autre n'est qu'un merle.

" A force de vouloir faire des jeux de mots, on en est arrivé à fabriquer des enseignes dont le caractère triste et sombre semble devoir éloigner les clients. Témoin la suivante, prise après la guerre de 1870-71. Un brasseur alsacien fit peindre au-dessus de son établissement la ville de Strasbourg personnifiée par une femme étendue morte sur le champ de bataille dans le lointain, [illegible] Sous le tableau on lit : *Bière de Strasbourg*. Faire des jeux de mots à ce prix nous paraît d'un goût douteux. Mais si le goût de la bière ne s'en ressentait pas, nous n'avons rien à dire. Plus spirituelle et moins lugubre est l'enseigne que Leibnitz attribue à un cabaretier allemand. Celui-ci, pour se moquer de certaines utopies, avait pris pour enseigne un cimetière avec l'inscription : *A la paix universelle*. Là, au moins, tout le monde doit être en paix.

" Empruntons encore à notre auteur quelques bonnes enseignes. *Au vieux parchemin* était représenté par un vieillard appuyé sur un bâton et cheminant à grand'peine sur la voie poudreuse. *Au temps perdu* représenta un nègre qui se savonne. *Aux contents* a été pris par un tavernier qui ne voulait point donner trop crédit à ses clients qu'il ne voulait pas à crédit et espérait de cette sorte les contenter. *Aux trois cents hommes* figurait trois femmes avec la Légende : *Aux trois sans hommes*. [illegible] *Au Soleil*, se trouve ou se trouvait presque toujours accompagnée de l'inscription : *Le Soleil luit pour tout le monde* ou : *Le Soleil se lève pour tout le monde*.

" On le voit, le côté satirique n'a jamais fait défaut dans les enseignes au moyen âge comme de nos jours, avec cette différence, qu'aujourd'hui un établissement qui se respecte n'oserait user de l'enseigne en rébus ou à double entente."

HAYDN

L'immortel musicien Haydn, était le fils d'un charron. Dès son enfance, il chanta dans la maîtrise de la cathédrale de Saint-Stephens, à Vienne. Dans sa seizième année, sa voix se brisa, et incapable de chanter plus longtemps à la cathédrale il commença à donner des leçons de musique instrumentale, et put ainsi gagner sa vie. A vingt-huit ans il fut placé par le prince Esterhazy à la tête de sa chapelle privée. Pendant qu'il occupait ce poste, le prince forma le projet de congédier les musiciens de sa chapelle. Haydn, en ayant entendu parler, composa la fameuse symphonie, connu sous le nom de *l'Adieu de Haydn*. Dans cette symphonie les instruments, l'un après l'autre, deviennent muets, et chaque musicien, aussitôt qu'il a cessé de jouer, éteint sa lumière, roule sa musique et part avec son instrument. Le prince Esterhazy admira tellement cette œuvre qu'il changea d'idée et conserva sa musique. Haydn passa les dernières années de sa vie au palais impérial de Schœnbrunn, à Vienne. Plein de reconnaissance pour son impérial bienfaiteur, plusieurs fois par jour il se mettait au piano et chantait avec sa faible voix : " Dieu sauve l'empereur." Il souffrait de sa dernière maladie quand les armées françaises s'approchèrent de Vienne en 1809. Une batterie fut établie près de la place où il logeait. Peu de jours après, comme sa vie s'en allait, il fit rouler près de lui son piano et trois fois il chanta aussi fort qu'il le put :

" Dieu sauve l'Empereur. "

Ce fut son dernier effort, et le grand musicien, quelques heures après, tomba dans son dernier sommeil.

———ooo———

LORD SALISBURY

Lord Salisbury est l'homme du moment psychologique. C'est l'une des figures les plus frappantes de la politique actuelle. On le suit dans sa lutte contre toutes les tendances de l'époque avec une certaine curiosité mêlée de respect. Il a, dans le sens le plus élevé du mot, une carrière de donquichotisme. On pourrait ajouter d'ardeur chevaleresque, qui fait de ce grand *leader* conservateur un homme d'un autre âge, aussi vaillant et hardi. Il cherche sans cesse à combattre la démocratie, quoiqu'il sache parfaitement qu'elle [illegible] par le vainqueur, non qu'il [illegible] seulement pour l'honneur.

S'il n'avait pas été à lutter contre le radicalisme, vautour qui dévore les entrailles de ce Prométhée, si la monarchie qui est sa foi ne devait jamais être en danger, il ferait un ministre sage et éveillant tous un gouvernement despotique. Sa grande intégrité, son mépris pour tout accommodement, pour tout compromis, lui donnent une sorte de candeur presque cynique. Il voit le péril et le nie ; il conçoit la réforme et le rejette ; il préfère tout remettre en cause plutôt que de subir une solution imposée par les événements. Dans les dernières discussions sur la politique extérieure du cabinet Gladstone, les lords applaudissaient ses critiques sévèrement justes, ses attaques contre le ministère, dont il faisait ressortir impitoyablement les erreurs. Mais au pouvoir il ferait assurément pire.

Il a continué la tradition des résistances et des rivalités qui ont jeté dans la lutte de Wellington contre Grey, Peel contre Russell, Disraeli contre Gladstone ; il n'y a pas de conservateur plus conservateur que lui.

Esprit de toutes les tendances de la société moderne, toujours sur la brèche contre elle, il est le défenseur des institutions existantes non parce qu'il les croit justes ou raisonnables, mais simplement parce qu'elles existent, ce qui est son argument favori. Esprit analytique et profond, ciselant ses phrases et possédant un style soutenu par une grande érudition littéraire, il est si vrai, si sincère, qu'à tout instant il échappe à ses formes acquises et ne peut se soustraire au mouvement de sa nature, ni polir, ni atténuer ses invectives et ses sarcasmes. Ayant l'horreur de la Révolution française, répétant que l'Angleterre est grande parce qu'elle a résisté aux idées révolutionnaires, il refuse de voir que ce qui a protégé son pays des calamités modernes, ce n'est pas l'obstination dans laquelle il voudrait s'enfermer, mais bien plutôt les concessions opportunes de ses prédécesseurs.

COMTE PAUL VASILI.

———o-o-———

LA REBELLION

LES ETUDIANTS DANS LE 99ème

LEUR RETOUR.

Calgary, 20—Mercredi matin l'abbé Forsey a été fait diacre par Mgr Grandin qui est parti, dans la soirée de l'après-midi pour le fort Mac-Leod, en tournée pastorale, le 99ème a assisté à la fête. L'hôpital, où sont envoyés les malades est horrible. Les malades et les blessés sont forcés de coucher dans des lits horriblement durs, vu qu'il n'y a pas de matelas. De plus la maison qui a été d'hôpital est ouverte à tous les vents et il pleut. Le colonel Amyot est à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à cet état de choses.

Les étudiants espèrent retourner à Québec bientôt vu que le gouvernement n'a plus besoin de leur services. Ils se proposent d'envoyer un télégramme au ministre de la milice pour lui demander de leur permettre de retourner à Québec. Ils espèrent réussir. Trois des hommes du 9ème ont réussi à gagner le service d'un individu qui est tombé à l'eau en traversant la rivière en bac. Ils se sont précipités dans la rivière et ont réussi à le ramener à terre.

Loi Inique

Les prêtres, en France, sont tenus de servir dans les réserves de l'armée.

Par un vote de 296 contre 120, la chambre des députés a refusé hier de les exempter du service.

Crise Ministerielle.

OPINION D'UN JOURNAL.

Londres, 21—Le *Morning Post*, organe de Salisbury, dit que la crise actuelle est entrée dans la période aigüe. Si Gladstone ne veut pas former un cabinet ni permettre à ses opposants d'en former un, il est évident qu'une dissolution si peu désirable auprès d'un appel général aux constituants est la seule solution constitutionnelle possible.

L'attitude de Gladstone rend le gouvernement impossible. Si le pouvoir fait le premier pas, il aura contre lui les libéraux. Si les libéraux refusent de donner une garantie, ils n'ont qu'à revenir au pouvoir ou consentir à la dissolution.

LE PROCES DE RIEL.

Nous lisons dans le *Witness* du 21 juin :

" On rapporte qu'avant le procès de Riel, le gouvernement fera examiner les témoins à être entendus, afin de s'assurer quelle preuve il pourra fournir. L'avocat de la couronne a mis beaucoup de temps à préparer l'acte d'accusation, et on croit généralement que le procès sera remis à la fin de juillet.

MM. Lemieux et Fitzpatrick, avocats de Riel, sont arrivés à Ottawa hier, afin d'avoir une entrevue avec le gouvernement et de savoir quelle sera l'accusation portée contre Riel. Ils ont représenté au ministre de la justice, Sir Alexander Campbell que, lorsque Riel s'est rendu au général Middleton, on lui a promis qu'il aurait un procès impartial. Pour le prouver, il faudrait qu'un grand nombre de témoins pour la défense soient entendus, et comme cela entraînera des dépenses considérables et bien au-dessus des moyens de leur client, les deux avocats prétendent qu'il est du devoir du gouvernement, en égard aux termes de la soumission de Riel, de se charger des dépenses qui devront ainsi être encourues.

Leur demande est accordée en partie seulement. Le gouvernement, cependant, avant de s'engager à défrayer ces dépenses, désire savoir quels seront les témoins entendus.

Les avocats ont refusé de faire connaître les noms, et ont répondu que si les dépenses ne sont permises qu'à cette condition, la défense se fera sans témoins, mais qu'ils feront savoir au public pourquoi ils auront dû se borner à ce système et comment leur client est traité.

Sir Alexander a promis de leur communiquer le plus tôt possible la décision du gouvernement sur ce point si important, qui sera soumis à la chambre lundi. Un député de Québec demandera au gouvernement quelle ligne de conduite il entend tenir pour mettre Riel en état de produire ses témoins et de s'assurer un procès impartial.

On dit que l'hon. William McDougall a refusé d'agir comme conseil de MM. Lemieux et Fitzpatrick dans la défense de Riel.

M. Burbridge est parti mardi pour Régina, afin de préparer les pièces du procès de Riel et des autres insurgés."

———ooo———

LE CHOLERA.

LE ROI SUR LE THEATRE DE L'EPIDEMIE.

Madrid, 19—Rapports officiels pour la journée d'hier :

Madrid, nouveaux cas, 4 ; Ville de Valence, 26 nouveaux cas, et 12 décès.

Province de Valence, 25 nouveaux cas et 103 mortalités.

Ville de Murcie, 96 nouveaux cas, et 23 décès.

Province de Murcie, 226 nouveaux cas et 65 décès.

Province de Castelon de la Plana, 85 nouveaux cas et 43 décès.

Le roi Alphonse, a manifesté au premier-ministre son intention de visiter les provinces infectées par le choléra.

Le premier ministre Canava del Castillo a tenté de détourner le roi de son projet, mais sans succès.

Le roi sera accompagné dans cette visite par le premier-ministre et le ministre de l'Intérieur.

L'on rapporte que la Reine désire aussi suivre le roi dans cette visite.

———ooo———

BRIGANDS ARRETES.

Salonique 19. - Les troupes turques viennent de s'emparer de quatre-vingts brigands bulgares qui s'étaient révoltés.

Le chef de cette bande qui est un ancien major russe est compris parmi [illegible] pour mission de fomenter la rébellion.

———ooo———

Nous regrettons d'apprendre que M. l'abbé Rouleau, curé de la paroisse St-Charles, est dangereusement malade.

CONVERSION.

Le docteur Hudson, un des prédicateurs les plus estimés de l'Eglise anglicane, qui exerçait à Milwaukie, Etats-Unis, vient de se convertir au catholicisme ; en outre, il est parti pour l'Angleterre, en vue d'entrer dans la compagnie de Jésus.

Sa conduite édifiante, ses mœurs austères, son dévouement aux pauvres et aux malades, l'avaient depuis longtemps préparé à la grâce de la conversion. Au cours d'une attaque de la fièvre jaune, qu'il éprouva pendant un séjour à Memphis, où il soignait les victimes de l'épidémie, le dévouement des sœurs de charité frappa son esprit et son cœur, et le conduisit à étudier l'église catholique, non plus dans les livres de ses adversaires, mais dans ceux de ses défenseurs.

Puisse ce noble exemple trouver de nombreux imitateurs.

CA ET LA.

Edison dit qu'il croit à un créateur intelligent, et que l'existence de ce Dieu peut être prouvée au moyen de la chimie.

Les boîtes aux lettres, dans les rues de Berlin, portent un cadran sur lequel chacun peut voir à quelle heure se fera la prochaine collection des lettres.

Un cour de justice du New Hampshire vient de décider que le cheval et la voiture d'un médecin sont " outils " et sont par conséquent exempts de saisie, quand ils lui sont un moyen d'exercer sa profession avec plus de succès.

" Pick pocket " est un mot passé dans la langue française " high life " est souvent prononcé et écrit " fif life " ; un journal français a même décrit le " foot ball, comme un jeu où les joueurs sont à cheval !

Dans son discours sur l'instruction publique en 1850, Victor Hugo disait : " On trouve Dieu au bout de tout, ne l'oublions pas, et enseignons-le à tous. Autrement, il n'y aurait pas de dignité dans la vie, et il vaudrait mieux mourir entièrement. Ce qui adoucit les souffrances, sanctifie le travail, ce qui fait l'homme bon, fort, sage, patient, bienveillant, juste, en même temps humble et grand ; ce qui donne la liberté, c'est la vision qu'il a toujours devant ses yeux d'un monde meilleur jetant ses rayons à travers les ténèbres de cette vie. Pour moi, je crois fermement dans ce monde meilleur, et je déclare ici que c'est la croyance la plus profondément enracinée dans mon âme. Je souhaite donc sincèrement, ou pour parler plus juste, je désire ardemment une instruction religieuse. "

LE CHOLERA.

Rapports Officiels.

DEMONSTRATION POPULAIRE.

LE MINISTÈRE RÉSIGNE.

Madrid, 21—Rapports officiels de la marche du choléra, en Espagne, dans les dernières 24 heures :

A Madrid, 3 nouveaux cas, 1 mortalité.

Cité de Valence, 29 nouveaux cas, 14 mortalités.

Province de Valence, 249 nouveaux cas, [illegible] mortalités.

[illegible]

Province de Murcie, 240 nouveaux cas, 53 mortalités.

Province de Castille, 97 nouveaux cas, 37 décès.

Madrid, 20.—Le ministère a résigné à cause de la détermination du roi Alphonse de visiter les districts infectés par le choléra.

Cela ne change en rien la situation du ro.

La foule a parcouru les rues samedi et a fait une démonstration en l'honneur du roi et de la reine, de même qu'une démonstration hostile aux ministres et aux autorités municipales.

La foule menaçant de devenir émeutière, la garde civile a été appelée et a tiré sur la multitude qui a répondu en lapidant les soldats.

Le désordre a continué toute la nuit sans interruption, mais finalement la foule a fini par se disperser.

On rapporte aujourd'hui que huit ouvriers ont été tués dans la bagarre d'hier et plusieurs autres grièvement blessés.

On a procédé à l'arrestation d'un bon nombre d'émeutiers. Quelques-uns d'entre eux avaient en leur possession des proclamations révolutionnaires.

L'on dit que 14 soldats ont été blessés par les pierres et deux par les fusils.

Les rues sont paisibles aujourd'hui.

———ooo———

Tremblement de terre

VILLE DETRUITE

2,000 Personnes Perissent

Londres, 20 juin.—Les secousses de tremblement de terre se continuent à Cashmire

2,700 personnes ont perdu la vie dans le district de Cameyi.

La ville de Baramoulaba a été entièrement détruite.

———ooo———

L'*Osservatore* de Rome, organe du Vatican, se réjouit du retour des conservateurs anglais au pouvoir et fait un grand éloge du marquis de Salisbury.

———ooo———

M. GLADSTONE.

L'ex premier ministre, Gladstone est âgé de soixante-quinze ans. Il est né en 1809, à Liverpool. Il est fils de sir John Gladstone, baronet. Il reçut son éducation à Oxford. En 1831, il fut élu député de Newark comme conservateur, et devint sous-secrétaire d'Etat pour les colonies en 1835, comme membre du cabinet de sir Robert Peel. Il revint au pouvoir avec celui-ci en 1841, après cinq années d'opposition. En 1845, il fut nommé secrétaire des colonies. Il résigna l'année suivante et passa au parti libéral. Il occupa des positions importantes dans les différentes administrations qui suivirent et devint chef de son parti à la chambre des Communes, en 1865. Il fut premier de 1868 à 1874, et de 1880 à 1885.

Le général Von Manteuffel sera —selon ses propres désirs— enterré sans les honneurs militaires.

———ooo———

Le *Scott Act* a été repoussé dans le comté de Perth.

———ooo———

ELECTION D'UN SENATEUR.

Paris 21.—M. Vernor, conservateur, a été élu sénateur pour Rennes par un vote de 277 contre 231 donnés au candidat républicain.

———o-o-o———

LES RUES DE PARIS.

Paris, 21 juin.—Les autorités municipales ont changé les noms de plusieurs rues baptisées sous le règne des Bonaparte. Ces rues porteront les noms de Blanqui, Desmoulins, Spinoza, Garibaldi et St-Just.

LE ROI ALPHONSE.

Madrid, 21 juin.—Après s'être consulté avec ses ministres, le roi L'Espagne a renoncé à son projet de visiter les districts infectés par le choléra. Le ministère a été en conséquence reinstallé.

UN ORIGINAL

Les Yankees tiennent à ne pas perdre leur réputation d'excentriques. Témoin le fait suivant :

Un entrepreneur citoyen de la république voisine, dit la *Patrie*, s'est rendu chez le chef de police, et lui a confié qu'il avait l'intention de proposer au conseil municipal d'acheter une mitrailleuse comme celles dont on se sert au Nord-Ouest, et pour la route désagréables il est allé s'adresser au chef pour avoir de quoi penser du projet.

Bonne, M. Paradis lui demanda ce qu'il voulait que la ville fit de cet engin.

—Pour réprimer les émeutes, répond l'américain, il n'y a rien de tel que l'expérience et je crois que cette machine pourra très utile à votre police.

—Mais répliqua M. Paradis, nous n'avons pas l'habitude de procéder ainsi ; nous demandons d'abord aux émeutiers de rentrer dans l'ordre, et s'ils n'écoutent pas, il y a les bâtons et les carabines des hommes de police.

—Oh ! mais c'est un ancien procédé ça, c'est vieux comme le monde. Il faut du neuf, maintenant. On tire d'abord et on parle ensuite.

Le chef a conseillé à l'agent de voir le maire et notre homme est parti bien déterminé à le faire.

Le cabinet Anglais.

Le nouveau cabinet anglais est au complet. En voici la liste complète :

Lord Salisbury, premier-ministre et secrétaire des affaires étrangères.

Sir S. Northcote, premier lord de la Trésorerie.

Sir M. Hicks Beach, chancelier de l'Echiquier.

Sir Harding Gifford, lord de la chancellerie.

Le comte de Harrowby, lord des Sceaux

Sir Richard Asheton Cross, secrétaire de l'Intérieur.

Col. F. Stanley, secrétaire des Colonies.

W. H. Smith, secrétaire de la guerre.

Lord Randolph Churchill, secrétaire d'Etat pour les Indes.

Lord George Hamilton, premier lord de l'Amirauté.

Arthur J. Balfour, président du bureau du gouvernement local.

Le duc de Richmond et Gordon, président du bureau du commerce.

L'hon Ed. Stanhope, vice-président du conseil.

Le très-hon. Ed. Gibson, Lord chancelier de l'Irlande.

———ooo———

Crise Ministérielle.

Londres, 22— L'Angleterre présente aujourd'hui le spectacle le plus curieux que l'on puisse imaginer : le parti vainqueur embarrassé de son triomphe et ne sachant que faire, les vaincus réduits au *statu quo*.

Les libéraux ont eu dimanche une autre réunion, chez M. Gladstone ; on y a décidé de continuer la politique suivie depuis le commencement de la crise.

Sir H. F. Ponsonby, secrétaire privé de la Reine, est allé chez le marquis de Salisbury, à midi. On croit qu'il était chargé d'un nouveau message de la Reine. Il est revenu pendant la conférence des conservateurs qui a suivi sa première visite. Les efforts de la Reine pour amener une entente entre les deux partis restent sans succès.

Aux dernières nouvelles, les difficultés au sujet de la formation du nouveau ministère sont se aplanies, et Lord Salisbury prendra immédiatement la direction des affaires.

Londres 23.—A la demande de la Reine, Lord Salisbury a consenti de la promesse faite par M. Gladstone d'user de son influence sur ses nouveaux pour empêcher qu'on mette des entraves à son administration.

On croit que Lord Salisbury proclamera aujourd'hui devant la Chambre les noms des personnes devant former partie de son cabinet.

Le parlement se réunira demain, lundi, pour obtenir la sanction de la Reine, puis sera dissous pour l'élection des ministres.

———

Il paraît que le général Middleton n'était pas à plus de 10 milles de Gros Ours, lorsqu'il a rebroussé chemin.

GOUVERNEUR DE L'ALSACE.

Berlin, 22 juin.—Il est rumeur que le prince Guillaume, petit fils de l'Empereur, succèdera à Manteuffel, comme gouverneur de l'Alsace Lorraine.

CANAL DE SUEZ.

Le Caire, 20 juin.—Le canal de Suez a été réouvert au trafic.

———oo———

M. Robert Ferguson, libéral, a été élu dans le comté de Kent-Est, Ontario.

———ooo———

CRISE.

Londres, 22 juin.—Une dépêche de Stafford annonce qu'on a donné l'ordre de réduire de 15 à 20 par cent le salaire des cloutiers. Une grève est imminente, et si elle survenait, 16,000 personnes seront sans ouvrage.

———ooo———

MINISTÈRE ITALIEN.

Rome, 22.—Le général Cialdini a refusé de former un nouveau ministère.

L'on considère comme très-probable que Signor Depretis reconstituera le cabinet en y introduisant quelques nouveaux éléments.

Noces d'argent de Mgr Sweeney

Mgr Sweeney, évêque de St Jean N. B., a célébré, mardi et mercredi dernier, le vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale.

Sa Grandeur Mgr John Sweeney est né à Clones, en Irlande, en mai 1812. Il fut ordonné prêtre le 1er septembre 1844, élu évêque le 29 novembre 1850 et sacré à St Jean N. B. le 15 avril 1860.

La fête qui a eu lieu à Newcastle cook N. B. a été une des plus splendides.

VARIETES.

M. Villemain et M. Thiers détestaient cordialement Victor Hugo.

Le premier, à un dîner chez Girardin, s'emporta avec sa vivacité habituelle contre l'écrivain que Louis-Philippe venait de faire pair de France :

—Ce petit monsieur, s'écria-t-il, qui se croit le premier politique de son temps et qui n'en est pas même le premier prosateur !

—Dans tous les cas, lui riposta Mme de Girardin, d'un bout de la table à l'autre, il n'en est pas le dernier : la place est prise.

Célébration de mariage.

Le marié est invité à signer sur le registre, à la sacristie.

L'émotion faisait trembler ses doigts, elle prend la plume, signe et fait un énorme pâté d'encre.

Est-ce que je dois le refaire ? demanda-t-elle en rougissant à son père.

Non, je crois que ça peut aller.....mais enfin.....

Oh ! ne me gronde pas, je ferai plus attention une autre fois.

———

PETITE CAUSERIE

SUR L'ORIGINE DES MOTS " QUÉBEC " ET " CANADA. "

Tous les principaux historiens qui ont écrit sur le Canada, ont, pour la plupart, touché à cette question, et plusieurs ont prétendu l'expliquer ; mais tous n'y apportent cette certitude d'arguments qui permet de dire que la décision est sans appel.

Alors d'abord, comme Champlain, comme toute la foule d'autres, qui prétendent que Québec... dans la langue des Algonquins, signifie : rétrécissement, je crois :

Le détroit de Québec (le St-Laurent) tout-à-coup, de cette sorte que devant Québec il n'a plus qu'un mille de largeur, c'est ce qui a fait donner à cet endroit le nom de Québec qui, en langue Algonquine, signifie rétrécissement."

D'autres, comme La Potherie, prétendent que l'équipage de Jacques-Cartier en tournant le bout de l'Ile d'Orléans et en apercevant un cap fort élevé, se serait écrié : Quel bec ! et on en aurait fait Québec plus tard.

D'autres enfin, comme Hawkins, lui donnent une origine normande et l'expliquent par le fait que dans les armes du duc de Suffolk on trouve le mot *Québec* en toutes lettres.

Les armes de ce duc prétendent que, pour surveiller les intérêts de l'Angleterre, vers 1420, en Normandie, il y aurait acquis d'immenses propriétés au détriment de la Couronne, parmi lesquelles on aurait trouvé quelque domaine, château, baronnie ou ville portant le nom de Québec, et qu'il aurait alors adjoint à son écusson le nom de *Québec*. C'était alors une coutume pour l'Angleterre de donner de titres d'honneurs français à ceux de ses soldats qui se distinguaient dans ses guerres contre la France.

L'on peut voir l'écusson du duc de Suffolk à la page 116 de *Hawkins' picture of Quebec*.

Dans les annales de la propagation de la foi pour la province de Québec, onzième numéro, juin, 1850, se trouve un rapport sur la mission Montagnaise du Lac St-Jean, adressé à M. l'abbé H. Têtu, de l'archevêché de Québec, par le Père Arnaud O. M. I., de Bethsiamites. Ce rapport nous donne l'origine de plusieurs noms de place dans les lieux ci-devant habités par les montagnais ; ces nations s'étendaient sur tout le parcours de la côte depuis Bethsiamits jusqu'au delà de Trois-Rivières. Entr'autres noms dont l'origine est montagnaise, le Père Arnaud cite ceux de Tadousac, Saguenay, Escoumains, Stadacona, Hochelaga, Ottawa, Mattinkuagan, Matanoen, Mingan, Papinachoix, Cacouna, Chicoutimi et enfin Québec et Canada.

Sur l'origine des mots Québec et Canada, le Père Arnaud s'arrête un peu plus longuement que sur les autres noms, et leur donne la signification suivante en langue Montagnaise.

" Kanata, Kapatak, Kanatsia.—(la lettre *D* manque au sauvage, elle est remplacée par la lettre *T*, prononcée douce ou forte.) Le mot Kanata veut dire : *cabane, village, réunion, rassemblement* ; on se sert encore de cette expression pour désigner un parti qui va à la chasse, celui qui doit approcher le premier l'ours, le caribou, etc. Kanatak.

Les sauvages, toujours en guerre et toujours sur le qui-vive, dit le Père, poussaient le cri d'alarme en apercevant l'ennemi : *Kanatsia ! les voilà qui s'approchent.*

Ce mot devenait pour eux un cri de joie et de bonheur, lorsqu'ils reconnaissaient des amis. Ainsi il me semble qu'il est très-vraisemblable de s'imaginer entendre les sauvages montagnais dire à Jacques-Cartier et encore plus à Champlain. — Jacques-Cartier n'avait laissé que de bons souvenirs chez eux ; il est facile dis-je de s'imaginer les entendre crier : *Kanatsia ! Kanatsia ! les voilà nos amis, les voilà ceux qui exploreront.*

Maintenant, supposons qu'ils arrivèrent à débarquer ou retardé un peu longtemps, ils ont dû crier : " Kapek ou Kepek, débarquez ! Débarquez-vous ! " Signification donnée par le Père Arnaud au mot Kapek. Le verbe montagnais Kapan ou Kepan veut dire : débarquer, être à terre, etc. 2me pers. sg. Impératif : Kapek ou Kepek.

Mon de sang sauvage, comme le dit encore le Père Arnaud, quelque que les sauvages aient été à bord du vaisseau de Champlain et qu'en désignant Stadakona comme l'endroit propice au débarquement, ils aient pu répéter Kapek, Kapek, plusieurs fois.

De tout cela, il est assez difficile de ne pas conclure que ces noms *Québec* et *Canada* ont été adoptés et répétés par les équipages de Jacques-Cartier et Champlain après les avoir entendus dire presque journellement très souvent sans les comprendre, par les sauvages.

Je me demande aussi pourquoi Québec aurait eu tant de noms, quand nous savons que la place portait avant la découverte le nom de Stadakona, lieu où l'on passait l'eau sur des troncs d'arbres,—probablement le Cul-de-Sac,— où est actuellement le marché Champlain.

Le Père Arnaud, convaincu d'avoir pris connaissance de tous les raisons et manières d'expliquer l'origine de ces deux mots *Canada et Québec*, je me déclare favorable à l'explication donnée par le Père Arnaud, et suis surpris que personne n'ait dans le temps attiré cette petite dissertation, car elle aurait mérité de l'être, vu qu'elle aurait jeté un jour quelconque sur cette question.

UN AVOCAILLON.

Nouvelle

—A. Wilfrid Hache, employé du bureau de poste aux Communes, partait de chez lui hier soir en compagnie de M. Sévère Gelinas, traducteur des Débats, pour aller se baigner à la Rivière Ottawa.

M. Haché, en touchant à l'eau cala immédiatement au fond et se noya en dépit des efforts de M. Gelinas pour le sauver.

Le défunt, qui n'était âgé que de 22 ans, demeurait à Grandigue N. E. où il étudiait le droit.

Faillites

—Il y a eu, la semaine dernière, aux Etats-Unis 195 faillites et 22 au Canada. La semaine d'avant, il y en avait 203 dans les deux pays. Si on en excepte la région de l'océan Pacifique, il y a diminution partout, dans le nombre des faillites.

—Les créanciers de Geo. H. Froote, marchand à Dunbar, Ont., ont accepté un règlement à 45 cents comptant.

—MM. Simpson et Milligan, marchands de chaussures à Saint-Jean, Terreneuve, sont en faillite. Passif $18,300. Actif $18,000 dont $15,000 en marchandises.

—MM. Webster Bros, plombiers à Montréal, ont fait cession de leurs biens.

—M. A. E. Brunell, l'un des marchands incendiés de Sorel, a composé avec ses créanciers à 70 cents dans la piastre.

—MM. Archambault et Nelson, marchands généraux, Ste Scholastique, ont réglé avec leurs créanciers à 90 dans la piastre payables dans 30 jours.

—M. Duncan Pagé, marchand, à Petit Métis, a fait cession de ses biens à MM. N. Rioux et Jos. Amyot de Québec. Passif, $2,000.

—M. Joseph Perrault, marchand général, à Ste Monique, P. Q., a composé à 50 cents la lettre.

M. Job W. Tarbet, épicier et marchand de nouveautés, à Cowansville, P. Q., a fait cession de ses biens. Passif et actif se balançant, environ $3,000.

Un indien de Caughnawaga, connu sous le nom de Thomas Jacobs, et tenant un magasin général, a fait cession de ses biens.

M. Henry G. S. Dickson, marchand général à Berthierville, P. Q., a fait cession de ses biens à MM. Kent et Turcotte pour le bénéfice de ses créanciers.

Jas Sternberg, marchand de cigares à Ottawa a composé à cinquante piastres.

Enquete

—A l'enquête tenue hier sur le cadavre d'un individu trouvé dans le fleuve à Lévis, on l'a reconnu pour être Duncan Sinclair, dont nous avons annoncé la mort il y a quelques temps.

Veterans

Les membres de l'armée des Etats-Unis étaient à Montréal, dimanche, en route pour Portland où ils devaient faire leur pique-nique annuel.

Ils étaient au nombre d'environ trois mille. Ils ont logé dans les principaux hôtels de la ville. Le Windsor et le Saint Lawrence étaient remplis de soldats hier. Ils étaient aussi en très grand nombre à l'hôtel Richelieu et à l'hôtel Jacques-Cartier.

La plupart d'entre eux viennent de l'Indiana et de l'Ohio. Il n'y en a pas un seul des Etats de l'Est ni de l'Ouest où l'on compte beaucoup de Canadiens-Français et descendants de Français.

Ils sont embarqués ce matin à neuf heures par un train spécial du chemin de fer South Eastern pour Portland.

Autre cas d'dommage

—Mlle Isabelle Gendreau, de Montréal, vient de prendre une action contre la corporation de cette ville pour la somme de $2,000.

Elle allègue dans sa déclaration que le 15 mai dernier, le Dr. Beaux, vaccinateur public, vint chez elle et lui demanda si elle avait été vaccinée. La demanderesse ajoute que le docteur Beaux l'a vaccinée contre son gré et contre celui de sa famille, et qu'il s'en est suivi une inflammation qui a amené une inflammation de poumons, que sa condition est très-critique, et qu'elle est incapable de travailler.

Un bon procès

—La fameuse cause Garrison vient d'être réglée à New-York. Les avocats y ont fait fortune. Les procureurs de la demanderesse ont reçu $[illegible] pour [illegible] de services, et le salaire de l'avocat de la défense a été fixé à $[illegible]. M. Conkling a eu $[illegible], Mr. C. Day, $[illegible], plus un salaire spécial pour huit ans de services ; M. Terry, audelà de $[illegible], le juge Comstock $5 par jour, pendant 150 jours. D'autres ont reçu des salaires un peu moins élevés.

A LA TRIBUNE

Voici le discours prononcé par M. Lucien Brun au sujet du crédit demandé pour les obsèques officielles de Victor Hugo :

M. LUCIEN BRUN. — Permettez-moi de vous dire, messieurs les ministres, que ce n'est pas nous qui faisons du bruit ; c'est vous qui en faites et c'est vous qui l'avez voulu c'est vous qui masquant votre faiblesse vis-à-vis des violents, par votre violence vis-à-vis des pacifiques,.. (Très-bien ! très-bien ! et vifs applaudissements à droite)... c'est vous qui réveillez les griefs accumulés ; c'est vous, messieurs, qui obligez ceux — et nous sommes du nombre — qui ne demandaient qu'à se taire, qu'à faire silence, c'est vous qui les obligez à faire entendre le cri des consciences révoltées — laissez-moi vous le dire — de l'exploitation de ce cadavre. (Très bien ! et applaudissements à droite. — Vives rumeurs à gauche.)

Si l'éclat donné à cette funèbre cérémonie devient non plus la glorification du génie de l'écrivain, mais comme celle des défaillances de l'homme ; si le deuil public est conduit de façon à devenir une manifestation officielle de la guerre déclarée par le gouvernement aux cultes chrétiens, eh bien ! nous avons le droit de protester, nous avons le droit de faire en sorte qu'aucune n'ignore en France qu'il n'y a plus désormais aucune illusion à se faire — et Dieu seul sait s'il en restait ! — sur les tendances et sur la politique du gouvernement. (Très bien ! et applaudissements à droite.)

M. le ministre de l'instruction publique et des cultes a insisté beaucoup sur la question de légalité ; j'ai entendu émettre cette pensée, qui m'a bien surpris, que cette église, construite à la suite du vœu qu'avait fait un roi d'élever à sainte Geneviève un monument grandiose qui remplaçait un autre monument plus modeste déjà dédié à la patronne de Paris n'était pas un temple d'origine religieuse parce que l'Etat s'en était emparé avant son achèvement.

Je me permettrai de poser cette question à M. le ministre : Que penserait-il d'un raisonnement à peu près pareil, qui pourrait se faire ainsi : Il s'élève actuellement, à Montmartre une chapelle qui n'est pas une paroisse ; supposez qu'on s'en empare aujourd'hui et qu'on vienne vous dire plus tard : La chapelle de Montmartre n'était pas un monument religieux, car la révolution s'en est emparée avant son achèvement. Qu'en penseriez-vous, monsieur le ministre ? que répondriez-vous ? (Applaudissements à droite.)

M. LUCIEN BRUN. — Il est dur pour les catholiques de payer tous les frais de vos transactions avec les perturbateurs de l'ordre public. (Nouveaux murmures à gauche. — Allons donc ! — A droite : Très bien !)

Ces [illegible] vous le dire, d'avoir donné l'estampille gouvernementale à des obsèques systématiquement anti religieuses... (Dénégations à gauche.)

Comment quelqu'un peut-il le contester ?

M. TIRARD. — Nous le contestons tous !

M. LUCIEN BRUN. — ... à des obsèques officielles païennes. Telle qu'elle est, cette pompe que vous préparez est une manifestation de la France officiellement partie contre la religion de la majorité des citoyens. C'est l'unanimité qui s'adore elle-même dans les restes déifiés d'un poète de génie, mais qui fut en même temps une haute personnification de l'orgueil et un humble courtisan de la popularité. (Applaudissements à droite.)... et vous avez abaissé la croix.

Messieurs, vous refaites lundi les funérailles de Mirabeau ; souvenez-vous que celles de Marat leur ont bientôt succédé. La journée de lundi, sera vous l'avez voulu une grande journée de revolution. (Dénégations à gauche.)

M. LE MINISTRE. — Détournons ces présages.

M. LUCIEN BRUN. — Il y a des journées révolutionnaires qui ne sont pas sanglantes ; celle-là ne le sera pas, mais elle sera la manifestation d'un profond désordre moral.

Nous voulons, nous, que le *Journal officiel*, garde la trace de nos protestations contre une politique à la fois puérile et violente (Très bien ! très bien ! à droite), qui nous menace de périls faits pour inquiéter notre patriotisme, mais non pour le décourager, nous savons, en effet, que le jour viendra de la revanche de la France chrétienne contre l'usurpation révolutionnaire. (Exclamations et rires à gauche. — Très bien ! Très bien ! et applaudissements prolongés à droite. — L'orateur, en descendant de la tribune est félicité, par un grand nombre de sénateurs.

L'AMIRAL COURBET.

Le vice amiral Courbet, né le 26 juin 1827, à Abbeville (Somme), comptait déjà trente-six ans de service. C'est un des rares amiraux français qui aient passé par l'Ecole polytechnique. Entré en 1847, il en sortait le 1er octobre avec le grade d'aspirant de 1ère classe.

Enseigne le 2 décembre 1852, lieutenant de vaisseau en 1856, il a été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1857. Capitaine de frégate en 1866, et capitaine de vaisseau en 1873, il est promu le 18 septembre 1880 au grade de contre-amiral.

Esprit très sérieux et très renseigné, c'était un savant et un marin dans toute la force du terme. Sous ses dehors flegmatiques, on reconnaissait à la fois l'homme du monde et l'homme d'action. La discipline, la tactique, les sciences et la mer, trouvaient en lui un maître, et il était aussi sûr de sa personne à l'Institut de France qu'il l'était dans un combat naval.

Ses débats furent modestes. Il a été [illegible] dans des grades subalternes ; mais, en 1880, il fut nommé gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et [illegible] et chef des troupes de terre et de mer de cette division.

Son mérite a fini par percer lors de l'insurrection des Canaques. Le regretté commandant Rivière, tué depuis à Hanoï, lui fait une part très belle dans son récit de l'insurrection à la Nouvelle-Calédonie.

Au début de la guerre de Chine, il fut chargé du commandement suprême et on n'a pas oublié avec quelle vigueur il a mené, en août 1883, les opérations dirigées contre les forts de Hué. En quelques jours, les forts de Thuan-An étaient pris et occupés, la rivière de Hué bloquée et le nouveau souverain de l'Annam placé dans l'alternative de traiter ou de subir un siége en règle dans la citadelle de Hué.

Ce fait de guerre, encore qu'il n'ait pas l'importance d'une grande bataille a été tout à l'honneur de l'amiral Courbet qui, par son habileté et son énergie, a, du premier coup, neutralisé les forces de l'empire d'Annam et enlevé aux Pavillons-Noirs l'appui moral et matériel que leur prêtait la cour de Hué.

Est-il besoin de rappeler la glorieuse affaire de Sontay et les sanglants combats des 15, 16 et 17 décembre ? Qui n'a gardé le souvenir de ce beau fait d'armes ? Les soldats et marins français ont montré ce jour là qu'ils étaient dignes d'être commandés par un chef de la valeur de l'amiral Courbet.

Nos lecteurs savent comment l'illustre amiral s'est acquitté, à la fin du mois d'août dernier, de la mission qui lui avait été confié.

Après avoir détruit l'arsenal de Fou-Tchon et coulé les batiments de guerre chinois ; après avoir jeté bas les uns après les autres tous les travaux de défense qui protégeaient la rivière, réduit au silence les batteries de Minguan et brisé leurs canons ; après avoir enfin écrasé sous le feu de son artillerie les forts de Kampaï, l'amiral Courbet avait repris la haute mer avec tous ses navires intacts et la gloire d'avoir accompli l'un des plus beaux faits d'armes que les fastes maritimes de ce siècle aient à enregistrer.

L'amiral Courbet qui, pendant la bataille, a eu un pilote anglais tué à ses côtés était un émule des plus glorieux marins français, et la nation tout entière l'avait salué avec fierté.

La France perd un homme dans la personne de l'amiral Courbet. Elle pleurait déjà sur la mort de l'amiral Pierre, le héros de Madagascar, aujourd'hui elle en fait autant sur la tombe du glorieux amiral qui a illustré d'une manière si énergique, si héroïque et si pratique pour la France, les campagnes de la Chine et de l'Indo-Chine.

UN CURIEUX INVENTAIRE

Il paraît que le général Lumsden, l'envoyé anglais dont la mission dans l'Afghanistan a si piteusement échoué, était plutôt chargé de gagner à l'Angleterre l'amitié des chefs afghans que de repousser les agressions de la Russie.

Pour se convaincre du but réel qu'poursuivait le gouvernement anglo-indien il n'y a qu'à examiner l'inventaire des bagages du malheureux. on y trouve plus de provisions de bouche que de munitions.

Voici ce curieux document :

[illegible] douzaines de champagne.
[illegible] douzaines de claret.
[illegible] douzaines de vins divers.
100 douzaines de fine-champagne.
[illegible] douzaines de whisky (irlandais).
[illegible] douzaines de whisky (écossais).
[illegible] douzaines de pale-ale.
[illegible] douzaines de bière allemande.
[illegible] cigares de Manille.
[illegible] cigares de Beehive.

En comptant les tentes de [illegible]

gras, les jambons d'York, les fromages de Stilton, les boîtes de sardines et de saumon, enfin tout le magasin de comestibles dont le général Lumsden se faisait suivre, la facture a atteint près d'un million de livres sterling ! Cinq millions de piastres !

JUGEMENT IMPORTANT

VENTE DE BOISSON SANS LICENCE

Dans une cause de Lamb vs Peloquin et Marcotte, pendante depuis longtemps, Son Honneur le juge Desnoyers a rendu le jugement suivant :

Les défendeurs sont poursuivis par le percepteur du revenu provincial, pour avoir vendu de la liqueur enivrante à certaines époques indiquées dans les sommations, contrairement à la disposition de la 7ième section de l'acte des licences de Québec de 1878, sans avoir préalablement obtenu une licence sous l'autorisation de la dite loi de 1878.

A cette action les défendeurs ont répondu par écrit et ont produit une exception de juridiction et un plaidoyer de non coupable, motivés qui peuvent se résumer comme suit :

1o La poursuite dénonce une offense qui n'est pas connue en loi, savoir : d'avoir vendu de la liqueur enivrante en détail.

2o Les formalités requises par le statut fédéral de 1883, concernant les licences n'ont pas été observées et ce tribunal n'a pas juridiction en vertu du dit statut fédéral pour prendre connaissance de la présente action.

3o Les défendeurs étaient porteurs d'une licence en bonne et due forme émanée sous l'autorité du dit acte fédéral du consentement du pouvoir provincial, qui a même reçu des défendeurs tous les droits de licence qu'il pouvait prétendre.

Les faits de vente sont prouvés tels qu'allégués et le poursuivant a admis l'authenticité des licences fédérales produites, et que le Gouvernement Provincial a reçu des défendeurs avant l'émanation des dites licences fédérales les droits de licences exigés pour l'émanation d'une licence provinciale.

Ainsi donc toute la plaidoirie et l'argumentation des défendeurs reposent sur l'acte fédéral des licences de 1883.

Cet acte est-il en force ?

Le statut fédéral de 1884, 47 Vict., chap. 32, décrète : qu'en autant qu'il s'est élevé des doutes au sujet du pouvoir du parlement de passer le dit Acte de licence de 1883, nulle poursuite pour infraction des dispositions du dit statut de 1883 ne sera intentée contre un porteur de licence provinciale ; de plus, que le gouverneur en Conseil pourra déférer à la Cour Suprême du Canada la question de la compétence du parlement fédéral à passer le dit Acte de 1883.

Conformément à ce dernier statut, la Cour Suprême a été saisie de la dite question de compétence du parlement et a déclaré le dit Acte fédéral de 1883 *ultra vires*, à l'exception de deux sortes de licences qui ne sont pas en question ici.

L'effet de cette décision de la Cour Suprême est de mettre à néant, au moins pour le présent, le dit acte de 1883 (excepté pour les licences de gros et de bâtiments) le dit acte de 1884 décrétant "que le jugement de la Cour Suprême sera final."

D'après l'opinion de la Cour Suprême, le statut provincial est donc en force et peut seul régir la matière présente.

Or, les défendeurs n'avaient pas, lors de l'infraction imputée, de licence provinciale.

Le statut provincial de 1878 défend, sous certaines pénalités, de vendre sans licence de la boisson en aucune quantité que ce soit. Les actions portent que les défendeurs ont vendu *en détail*. Est-ce que les mots "en détail" ne sont pas inclus dans la prohibition : "en aucune quantité que ce soit ?" Je crois que oui. Mais disent les défendeurs, le gouvernement provincial, par son officier, le percepteur du Revenu, nous poursuit pour avoir vendu sans licence, tandis que nous avions notre licence fédérale du consentement du poursuivant, nous sommes donc victimes d'une injustice. Cet argument est spécieux, mais pas substantiel, car il est prouvé en ces causes que les ventes ont été faites un jour de dimanche, et la licence fédérale, pas plus que la licence provinciale, ne permettait de vendre de la boisson le dimanche, excepté dans certaines circonstances que les défendeurs ne peuvent pas invoquer dans les présentes causes.

Par toutes ces raisons les défendeurs sont coupables comme l'infraction et doivent être condamnés au jugement dans chaque cause pour $75.00 et les frais ou trois mois.

CONSTRUCTION D'UN CANAL

Berlin, 23 Juin.—Bismark fait préparer les plans pour la construction d'un canal qui unira le Rhin et la rivière Ems.

LE PARTI REPUBLICAIN

Paris 25 juin. — La *République Française* et le *Voltaire* admettent l'existence de dissensions dans le parti républicain.

Le Cholera

RAPPORTS OFFICIELS.

Madrid 25 juin—Rapports officiels du choléra en Espagne pour la journée de mercredi :

Madrid, 9 cas nouveaux, 8 décès.
Valence, (ville) 63 cas, 20 décès.
Province de Valence, 345 nouveaux cas, 313 décès.
Cité de Murcie, 106 cas nouveaux 34 décès.
Province de Murcie, 208 nouveaux cas, 67 décès.
Province de Castille, 60 cas nouveaux; 30 décès.
Cieu Pazuelos, 11 cas nouveaux, 4 décès.
Cité de Tolede, 15 cas nouveaux, 8 décès.

EN FRANCE

DÉMISSION D'UN MINISTRE.

L'amiral Galibert, ministre de la marine et des Colonies, a décidé de se démettre.

Il a des divergences de vues avec les autres membres du cabinet sur l'augmentation du personnel de la marine.

On s'attend à d'autres changements dans le cabinet.

DANS LA CAPITALE

La première séance de la convention nationale a eu lieu dans la soirée de mercredi, dans la salle du collège d'Ottawa.

M. Lusigna présidait la reunion.

Une estrade d'honneur avait été préparée pour S. G. Mgr. l'archevêque Taché, Mgr Duhamel, Mgr Jamot, M. le sénateur F. X. Trudel, l'hon. M. Royal, l'hon M. Chauveau, M. Tassé, M. P., le R. P. Tabaret, le Dr Valade, etc.

Des discours ont été prononcés par Mgr Taché, Mgr Duhamel, Mgr Jamot, le sénateur Poirier et M. Royal.

AU NORD-OUEST

LES MARAUDEURS

Battleford, 23—Les voleurs de chevaux ont commencé leurs opérations. Cinquante chevaux ont été volés au nez de la police et des troupes à moins de trois milles de la ville.

Les Stoneys, dont la réserve est située à dix milles au sud d'ici, sont très mécontents. La plupart ont quitté leur réserve et on ne sait ce qu'ils sont devenus.

On attend ici les troupes d'heure en heure.

LE MAHDI

Un missionnaire qui s'echappe

RECIT COMPLET

Londres, 23 juin.—Le rév. Père Bonomie, missionnaire italien qui est resté longtemps prisonnier dans le camp du Mahdi, a réussi à s'échapper et vient d'atteindre Dongola.

Le R. P. Bonomie rapporte que tous les prêtres qui ont été faits captifs pendant la revolte du Soudan et la marche du Mahdi, sont en excellente santé.

D'après le R. P. Bonomie, on a beaucoup exagéré la révolte dans le Kordofan, mais il dit que les troupes du Mahdi ont été souvent battues [illegible]

Le R. P. a appris enfin que la plus affreuse famine régnait à Kordofan.

ARRESTATION

Winnipeg, 24 juin.—Louis Goulet a été arrêté à Battleford sous l'accusation de trahison et de félonie.

Goulet est un des conseillers de Gros-Ventre.

Les autorités de l'Intercolonial viennent de publier un pamphlet descriptif superbement illustré, destiné à faire connaître au public voyageur nos villes d'eau, et le pays en général si riche en beautés de toutes sortes, que traverse leur chemin de fer.

M. LE CURE LABELLE

M. l'abbé Labelle écrit de Paris au *Nord*, de St-Jérôme, qu'il vient de former en France un comité très important en vue du mouvement franco-canadien. Ce comité, qui a dû se réunir ces jours derniers, se composera des personnes suivantes :

MM. le comte de Mun ;
le marquis de Rainneville ;
le comte Keller ;
E. Fabre ;
Bonjeau ;
l'abbé Roussel ;
l'abbé Biran ;
Diétz Monin, président de la Chambre de commerce de Paris ;
E. Piquet, armateur,
l'amiral de Montaignac ;
Lourdelet, président de la Chambre des négociant commissionnaires ;
M. Thors ;
Claudio Jannet ;
le baron de Cambourg ;
le comte de Soumaisan ;
E. Rameau ;
Duclerc ;
l'abbé Dic., etc.

Il est rumeur que M. Chamberlain et Sir Charles Dilke doivent visiter l'Irlande prochainement.

Le gouvernement français fera des funérailles publiques à l'Amiral Courbet.

ARCHEVEQUE DE DUBLIN.

Dublin, 24 juin. Une dépêche de Rome au *Freeman Journal*, dit qu'il est annoncé officiellement que le rév. Dr. Walsh, président du collège de Mayooth, a été nommé archevêque de Dublin.

AU NORD-OUEST.

LE 65eme EN HAILLONS

A L'HOPITAL

LE RETOUR

GRANDE DEMONSTRATION

Les troupes n'ont pas encore reçu l'ordre de marcher. On croit que le général Middleton attend que ses forces soient concentrées au Fort-Pitt. On croit qu'il a l'intention de laisser les Batteries A et B et la division C de l'Ecole militaire à Fort-Pitt et à Battleford. La cavalerie de Québec, va aussi rester dans ces parages, formant un total de 360 hommes, dont 80 à cheval, avec quatre canons. Ces troupes, réunies à la police à cheval, suffiront pour maintenir l'ordre après la capture de Gros-Ours, qui n'a plus avec lui que cinquante soldats, sans provisions, sans munitions.

On a arrêté à Battleford Louis Goulette accusé de haute trahison. Il était un des conseillers de Gros-Ours.

Traverse de Clarke, 22.—Huit des vingt blessés, à l'Hôpital de Saskatoon, seront transportés à la Métairie à l'original, cette semaine.

Le seul cas dangereux est celui de Wilson, des Irréguliers. Son état est désespéré. Les autres vont de mieux en mieux.

Les troupes vont prendre en bonne considération le chemin de retour et l'air est rempli de mouches et de moucherons de toutes espèces.

Le 65ème bataillon est en haillons ; l'officier La Rocque est allé au Fort Pitt chercher des habillements et des bottes pour les soldats.

Les chevaux sont exténués de fatigue. Les marches sont très-longues et très-ardues.

La famille McLean.

Winnipeg, 23 — Un télégramme de Fort Pitt annonce que la famille McLean est maintenant en lieu sûr et qu'elle arrivera au fort dans quelques jours.

Voici comment M. McLean et sa famille ont pu échapper :

La bande de Gros Ours avait été poursuivie avec tellement d'acharnement qu'il a été obligé de la diviser. Une des fractions de cette bande, les Cris des bois, sont devenus les gardiens de McLean. Ces indiens s'étaient toujours montrés sous, à nos ont fait preuve de leur bon vouloir en favorisant la fuite de McLean et de sa famille.

Winnipeg, 23.—Une dépêche du général Middleton annonce qu'il est sur le point de revenir à Winnipeg avec toutes ses troupes, ayant rendu maintenant que tous les prisonniers sont délivrés, de laisser à la police à cheval le soin de garder et de capturer Gros-Ours.

Il y aura deux départs à Fort-Pitt à Hutchinson pour transporter les troupes par la Saskatchewan et le lac Winnipeg jusqu'ici.

Il y aura grande démonstration en cette ville, le 1er juillet, et on s'attend que les troupes de Middleton seront arrivées alors pour y prendre part. Ce jour sera une grande ovation.

Les corps des soldats Evans, Hutchinson et Wheler seront apportés ici vendredi.

LA VRAIE SOURCE DU MISSISSIPI

Il paraît que, jusqu'en ces derniers temps, il régnait une certaine incertitude relativement au point exact des Etats-Unis où le Mississipi prend sa source, et cela à quelque raison de nous étonner, car ce grand fleuve, malgré son importance, ne présentait pas pour cette recherche les difficultés que l'on a rencontrées pour le Nil, par exemple. Le lac Itasca était considéré comme lui donnant naissance. Dans le but d'éclaircir ce point, le capitaine Glazier, de la marine américaine, a organisé, ainsi que nous l'apprend le *Scientific American*, une expédition qui a gagné le lac Itasca en canot, puis, sous la conduite d'un vieil Indien comme guide, a atteint un autre lac d'une étendue considérable, que l'on peut considérer d'une manière certaine, dit-il, comme donnant naissance au Mississipi. Ce lac dépasse de six pieds environ l'altitude du lac Itasca.

Nous ne voyons rien d'improbable aux explications du capitaine Glazier, mais, rien dans les renseignements donnés ne prouve qu'il faille ne pas chercher plus loin encore les sources du Mississipi. En acceptant les données du capitaine américain, le fleuve aurait 3,155 milles de longueur.

L'HEREDITE DE LA CATARACTE.

Le *Journal d'Oculistique et de Chirurgie* de M. le docteur Fano signale, d'après M. le docteur Carreras Arago, de Barcelone, un remarquable cas de transmission héréditaire de la cataracte dans plusieurs générations.

Dans une famille, jusqu'à la troisième génération, sept enfants eurent la cataracte, et tous étaient du sexe féminin. Aucun des garçons n'éprouva cette affection. Se basant sur ce fait et sur quelques autres moins frappants, le docteur Arago conclut que la cataracte héréditaire se transmet de préférence aux individus du même sexe que celui de leurs auteurs qui en ont été atteints. Les cataractes héréditaires se développent généralement au même âge chez le descendant que chez l'ascendant. Des faits publiés par d'autres observateurs, il résulte que les cataractes, à mesure que les générations se succèdent, apparaissent à un âge de plus en plus précoce, de sorte qu'elles peuvent même devenir congénitales. M. Carreras Arago exprime l'espoir que d'autres médecins feront des recherches sur ce même point, afin d'établir nettement la loi de l'hérédité de cette maladie.

M. Fano rappelle que dans son *Traité des Maladies des Yeux*, il a cité plusieurs exemples d'hérédité.

Jamin, dit-il, rapporte avoir opéré une malade dans la famille de laquelle neuf personnes ont eu la même affection. Ph. J. Roux a opéré trois frères dont le père avait aussi été affecté de cataracte. Le quatrième enfant fut atteint de cataracte double. Le père, le frère et le second fils ont présenté la même affection. Streatfield rapporte avoir vu une famille dans laquelle la mère et cinq enfants étaient atteints de cataracte ; dans aucun cas celle-ci n'était congénitable."

VARIETE

Soirée de printemps.

Monsieur et madame se sont attardés dans le jardin après dîner. L'air tiède, la brise parfumée, la solitude, tout porte aux épanchements.

—Dis moi, ma chérie si je mourais, est-ce que tu te remarierais ?

Madame, avec reproche :

—Oh ! ne dis pas tout de suite !

Accident

—Le docteur Brochu a été appelé, dimanche soir, auprès de madame Descroiselles, demeurant à Hedleyville, et femme d'un soldat appartenant à la batterie de Campagne.

Madame Descroiselles a eu une attaque de nerfs des plus sérieuses en apprenant que son mari avait été victime d'un accident qui devait lui coûter la vie.

Nous sommes allés aux informations, et M. Roy, capitaine de la compagnie à laquelle appartient Descroiselles, nous assure qu'il ne lui est arrivé aucun accident.

Mort subite

—Madame Chevigny, de Lachenaie, est morte à Ste-Anne de la Pérade, mardi dernier, après quelques heures de maladie, à l'âge de 56 ans.

Subside

—Le comité de la chambre des députés en France, qui avait été chargé d'étudier la question, a fait un rapport favorable sur la proposition d'accorder au département de la guerre un subside de $2,400,000, pour défrayer les dépenses de l'envoi à Madagascar de 2,000 hommes.

Necrologique

—Nous apprenons, dit le *Journal des Trois-Rivières*, la mort de Edouard Barnard Ecr., avocat, ancien protonotaire de Trois-Rivières, arrivée le 14 courant à Baltimore E. U. M. Barnard était âgé de 70 ans et depuis de longues années à sa retraite, à cause de maladie.

Diffamation

MM. Lacoste, Globensky et Cie. de Montréal, ont reçu un télégramme de M. Hector Legru les priant de prendre une action en dommages, au montant de $25,000 contre M. Jules Hémard, de Paris, actuellement à Montréal.

M. Legru dit que M. Hémard a fait circuler sur son caractère de faux bruits dans le but de le diffamer.

EUGÈNE D'AVIGNON
Chimiste-Droguiste
Coin des rues Sandwich et Ouellet
WINDSOR

Preparations Medicinales
Remèdes Patentés
Articles de Toilette

Et tout ce qui concerne cette branche de commerce.

Ordonnances des médecins exécutées avec soin à toute heure.

CHEMIN DE FER
INTERCOLONIAL

Route directe entre l'Ouest et tous les points du Nouveau Brunswick, Nouvelle Ecosse, Cap Breton et Terreneuve.

Toutes les places populaires de bain, de pêche et de plaisir du Canada, sont situées le long de cette ligne.

Les chars Pullman qui partent de Montréal les lundi, mercredi et vendredi se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent le mardi, le jeudi et le samedi se rendent à Saint-Jean directement.

De prompts raccordements sont faits à Lévis ou à la Station de la Cheminière avec le chemin de fer du Grand-Tronc, et à Lévis avec les bateaux de la Compagnie de navigation Richelieu et Ontario, venant de Montréal et à Lévis avec le chemin de fer du Nord.

Des chars Pullman de première classe et gares, et des chars fumoirs sont attachés à tous les trains directs.

Des restaurants de première classe sont disséminés sur la route, à des distances convenables.

IMPORTATEURS ET EXPORTATEURS trouveront avantageux de se servir de cette route, parce qu'elle est la plus rapide et que les prix de transport sont aussi bas que ceux de toute autre ligne.

Le trafic direct est expédié par des convois rapides spéciaux et l'expérience a prouvé que la route de l'Intercolonial est la plus rapide pour le fret d'Europe à destination des divers points du Canada et des Etats de l'Ouest, ou en provenant.

On peut obtenir des billets et aussi tous les renseignements désirables sur la route, les taux des passages ou du fret, en s'adressant à

ROBERT B. MOODIE,
Agent pour les voyageurs et le fret de l'Ouest, 93 bloc Rossin, rue York, Toronto.

D. POTTINGER,
Surintendant général
Bureau du Chemin de fer,
Moncton, N. B.

GEO.-A. NEVEUX
Marchand de Quincaillerie
RUE SANDWICH
WINDSOR

Outils de toutes sortes et pour tous les corps de métiers :

Forgerons,
Ferblantiers,
Charpentiers
et Menuisiers.

FER, POELES, FER BLANC
CLOUS, SERRURES
PEINTURES
HUILES

ET TOUS LES ARTICLES DE TABLETTE

En Gros et en Detail.

Seule ligne Directe
POUR LA FRANCE
Compagnie Generale Transatlantique
ENTRE
NEW-YORK et le HAVRE

Les magnifiques vapeurs de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partent de la jetée No. 42 de la Rivière du Nord, au pied de Morton Street, à New York tous les mercredis, Du Hâvre en France tous les Samedis,
La Bretagne, Capt. Perlet d'Hauterive.
Normandie Capt. Trangent.
St Laurent Capt. de Joncelin.
Amérique Capt. Santelli.

Prix du passage pour le Hâvre ou New-York.
Première cabine (y compris vins et lits) $80
Seconde cabine $60
Entrepont $30
Billets aller et retour à prix réduits, valables pendant une année.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent évitent en prenant ces steamers les risques ennuis de voyage par les steamers qui font escale en Angleterre et de la traversée de Manche qui est souvent si désagréable par suite de mauvais temps.

Chèques payables à vue pour toute somme au gré de la Banque Transatlantique de Paris.

LOUIS DE BEBIAN, Agent,
6, Bowling Green, foot of Broadway

AGENCE GÉNÉRALE DE TICKETS

WALTER C. LEARY, Agent,
Windsor, Ontario, Canada.

PLUMES D'AUTRUCHE

La maison d'ancienne renommée

Mme Coutellier
170
AVENUE WOODWARD, DETROIT,

a été établie en 1868, c'est la meilleure place de la ville pour la teinture, le nettoyage et la frisure des plumes d'autruche ; aussi pour la remise à neuf du crêpe aussi.

Les dames demeurant hors de la ville peuvent envoyer leurs plumes par la poste ou par l'express et peuvent être assurées que leurs ordres seront exécutés avec le plus grand soin.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Route directe entre l'Ouest et tous les points du Nouveau Brunswick, Nouvelle Ecosse, Cap Breton et Terreneuve.

Toutes les places populaires de bain, de pêche et de plaisir du Canada, sont situées le long de cette ligne.

Les chars Pullman qui partent de Montréal les lundi, mercredi et vendredi se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent le mardi, le jeudi et le samedi se rendent à Saint-Jean directement.

De prompts raccordements sont faits à Lévis ou à la Station de la Cheminière avec le chemin de fer du Grand-Tronc, et à Lévis avec les bateaux de la Compagnie de navigation Richelieu et Ontario, venant de Montréal.

Des chars Pullman de première classe et gares, et des chars fumoirs sont attachés à tous les trains directs.

Des restaurants de première classe sont disséminés sur la route, à des distances convenables.

IMPORTATEURS ET EXPORTATEURS trouveront avantageux de se servir de cette route, parce qu'elle est la plus rapide et que les prix de transport sont aussi bas que ceux de toute autre ligne.

Le trafic direct est expédié par des convois rapides spéciaux et l'expérience a prouvé que la route de l'Intercolonial est la plus rapide pour le fret d'Europe à destination des divers points du Canada et des Etats de l'Ouest, ou en provenant.

On peut obtenir des billets et aussi tous les renseignements désirables sur la route, les taux des passages ou du fret, en s'adressant à

ROBERT B. MOODIE,
Agent pour les voyageurs et le fret de l'Ouest,
93, bloc Rossin, rue York, Toronto.
D. POTTINGER,
Surintendant général
Bureau du Chemin de fer,
Moncton, N. B.

Ferronnerie ! Poêles
— ET —
Quincailleries de toutes sortes

FERBLANTERIE, CLOUS
VITRES, HUILES, PEINTURES, FER, CUIVRE
A BON MARCHE
MORTON ET CHRISTIE
Rue Sandwich, Windsor, Ont.
M. A. Casgrain est le commis canadien

CHEMIN DE FER
INTERCOLONIAL

LA GRANDE ROUTE CANADIENNE JUSQU'A L'OCEAN N'EST PAS SURPASSÉE POUR LA RAPIDITÉ LE CONFORT ET LA SURETÉ.

Chars palais Pullman et chars dortoirs sur tous les trains express. Buffets à distances convenables. Pas d'examens des bagages à la douane.

Les chars Pullman qui partent de Montréal les lundi, mercredi et vendredi se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent le mardi, le jeudi et le samedi se rendent à Saint Jean directement.

Les passagers de toutes les parties du Canada et des Etats de l'Ouest pour la Grande Bretagne et le continent devraient prendre cette route, ils feront ainsi plusieurs centaines de milles de navigation d'hiver.

Importateurs et Exportateurs

Trouveront avantageux de se servir de cette route, vu qu'elle est la plus rapide et que ses taux de transport sont aussi bas que ceux de toute autre ligne.

Le trafic direct est expédié par des convois rapides spéciaux, et l'expérience a prouvé que la route d'Intercolonial est la plus rapide pour le fret d'Europe, [illegible] destination des divers points du Canada et des Etats de l'Ouest.

On peut obtenir des billets [illegible] sur la route, les taux des passages ou du fret, en s'adressant à

E. KING, Agent de billets,
No 18, rue Elgin, Ottawa.
ROBERT B. MOODIE,
Agent pour les passagers et le fret de l'Ouest, 93 bloc Rossin, rue York, Toronto.
D. POTTINGER,
Surintendant-général,
Bureau du chemin de fer
Moncton, N.-B.

BRITISH AMERICAN HOTEL

WINSORD ONT.,

SUR LES RIVES DE LA RIVIERE DETROIT.

AIR VIF ET PUR, SITUATION SPLENDIDE.

Hôtel de première classe, Service sans rival, Cuisine sans pareille.

SEULEMENT $2 PAR JOUR.

R. G PHILLIPS,
PROPRIÉTAIR

V. MARENTETTE,

13 Av Ouellette, Windsor

—oo—

LIBRAIRIE ! PAPETERIE

plein es tous articles de bureaux, Porcelaines, vases à fleurs et d'ornements, albums jouets d'enfants, etc., violons et instruments de musique.

BEAU CHOIX

de livres de prières et d'écoles, histoires et romans

F. H. LAING

PHARMACIEN

EN GROS ET EN DETAIL.

IMPORTATEUR

DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES

MÉDECINES PATENTÉES, ARTICLES DE PARFUMERIE, SAVONS DE TOILETTE, BROSSES ET ÉPONGES.

VINS PURS ET LIQUEURS GARANTIES POUR LES MALADES.

Prescriptions préparées avec soins le jour et la nuit. On parle le français.

James McCormick

13, RUE SANDWICH, WINDSOR

(En face de la nouvelle gare du Grand-Tronc

—oo—

Manufacturier

ET MARCHAND DE

Harnais, Selles, Fouets, Valises

Et tout ce qui regarde le commerce en général.

PATRONAGE CANADIEN SOLLICITE.

PHARMACIE CENTRALE

19, Rue Sandwich, Windsor

A. H. JOSEPH

PHARMACIEN-CHIMISTE

MÉDECINES PATENTÉES,
ARTICLES DE TOILETTE.
SAVONS, BROSSES, PARFUMERIES,
OBJETS DE FANTAISIE, ETC. ETC

Prescriptions préparées avec soin et promptitude, à toute heure, jour et

aussi la nuit

de même que le public. Comme le Docteur français.

SMITH & DUCK

EPICIERS

Marchands de Liqueurs

RUE SANDWICH, WINDSOR ONT.

IMPORTATEURS DE

GRAND ASSORTIMENT D'EPICERIES

T. G. LOWE Cie

JOAILLIERS, BIJOUTIERS, HORLOGERS ET OPTICIENS

No. 15, Rue Sandwich, Windsor

Seuls Agents pour les LUNETTES et LORGNONS de LAING.

Les Meilleures Lunettes du Canada

LISEZ LES TÉMOIGNAGES SUIVANTS EN CANADA

LE JUGE EN CHEF MACDONALD ECRIT : Elles donnent la plus grande satisfaction.
LE SÉNATEUR ARCHIBALD — J'ai éprouvé une grande satisfaction par leur usage.
LE JUGE EN CHEF SIR W. YOUNG — Elles donnent une lumière plus claire et plus pure au gas que toutes celles dont je me suis servi jusqu'ici.

JOHN F. WOOD, M. P. — Pour l'aise et le confort elles surpassent toutes celles que j'ai déjà portées.
J. MACKENZIE, Kingston — Elles sont construites avec soin et ont un pouvoir bien défini, les verres ont la même portée visuelle.

LT.-GOV. HAVILAND — Je n'ai jamais eu de fatigue dans les yeux depuis que je m'en sers.
REV. P. BOLDUC, Québec — Je trouve supérieures à toutes celles dont je me suis servi.
LE CURÉ DE QUÉBEC — Je suis plus que satisfait du choix des lunettes.
M. F. WALSH, secrét. intérieur — Les verres sont admirablement bien, et donnent complète satisfaction.

Et une foule d'autres témoignages parmi lesquels ceux du Lt général Sir P. MacDonald et à Windsor ceux du Dr Casgrain, de B. D. Rorison Ecr. et du Dr P. A. Aikman.

ODETTE & WHERRY

MARCHANDS DE

CHARBON, SEL, CIMENT, PLATRE, HUILE DE CHARBON, ETC.

AGENTS POUR LA VENTE DE BILLETS

Pour toutes les lignes canadiennes de steamers

BUREAUX : *Quai de la traverse*

WINDSOR - - - - ONT.

Billets pour

MONTREAL,

Prescott, Brockville, Kingston, Toronto, Sarnia Goderich, Kincardine, Southampton, Sault Ste-Marie, Port Huron, Duluth,

CHICAGO,

et tous les endroits sur le St Laurent, le Nord, Lac Supérieur, le Minnesota, le Dakota, l'Oregon et la Colombie Britannique.

Billets aux plus bas prix établis.

JOS. de GUISE

ARPENTEUR PROVINCIAL
ET
INGENIEUR CIVIL.

Office et résidence coin des rues Bassette et Alfred.

WINDSOR, - - - ONT.

A VENDRE

Aux marchands de la campagne

Plusieurs centaines de livres de papier à journal pour envelopper, en très-bon ordre. S'adresser à nos bureaux.

MOULINS A FARINE

ET A SCIE

STE CLAIRE MILLS

Pointe aux Roches

MM. Mailloux et frère, propriétaires de ces moulins font savoir à leurs amis du comté d'Essex qu'ils viennent d'engager un meunier, de première classe, M. Gallerd Bechard autrefois de Princeton (Kent), dont la réputation non-seulement comme meunier mais comme [illegible] est capable de donner satisfaction [illegible] depuis $ piles jusqu'à 35.

MM. Mailloux ont constamment en main à vendre à un prix modéré, orge, pois, franc-froid, frère gris, chêne rouge.

Farine pour les chevaux de [illegible]

Il y a un hôtel tout proche où l'on [illegible] modéré.

Chaussures d'été

J. S. EDGAR

A LA BOTTE D'OR

No. 23, Rue Sandwich, Windsor.

M. J. S. Edgar informe le public, que son assortiment de Chaussures est au complet. Les prix sont les plus bas du marché.

Chaussures de jeunes filles et d'enfants, choix considérable.

CHAUSSURES A BON MARCHÉ

bottes montées, lacées, cousues à la main.

Caoutchoucs et claques Canadiennes et Américaines.

VENEZ VOIR NOS PRIX

On répare les chaussures et on les fait sur commande.
Valises et portemanteaux. On parle français.
M. Lalumière est le seul Canadien-Français

Pharmacie Britannique et Américaine

W. D. HORTIN

PHARMACIEN

PRATICIEN CHIMISTE.

Drogues pures et garanties.

16, Rue Goyeau,
Windsor.

Prescriptions préparées avec soin à toute heure du jour et de la nuit.

Pequegnot & Cie

SANDWICH,

EPICERIES VINS ET LIQUEURS

QUINCAILLERIE

VAISSELLE

ET VERRE

PEINTURES, HUILES, Etc., Etc.

LIVRES D'ECOLES Canadiennes et Livres de Classe Anglais.

H. B. CASGRAIN

Vins Fins

BLANCS ET ROUGES

Vins de Table

Vins pour la messe, honorés de l'approbation du Rév. Père O'Connor, supérieur du collège de Sandwich et de Mgr Walsh, évêque de London.

Prix et échantillons sur demande.

Plants de vignes à vendre.

S'adresser à

B. GIRARDOT, propriétaire
Sandwich, Ont.

RANDALL

PHOTOGRAPHIE

LES PLUS BELLES PHOTOGRAPHIES

En Montagne

EAST GRAND CIRCUS PARK

DETROIT, MICH